



**FÉDÉRATION
DES ACTEURS
DE LA SOLIDARITÉ**

BRETAGNE

Choisir LA SOLIDARITÉ.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Rédaction

Valérie Hamdi

Déléguée régionale de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne
bretagne@federationsolidarite.org

Mise en page

Clémentine Seïté

Juin 2026

Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne, 12 avenue Jorge Semprún, 35000 Rennes

Sommaire

4 Rapport moral

8 Faire fédération

9 Les adhérent·es

12 La gouvernance

15 L'équipe salariée

17 Les délégué·es du CRPA

18 Influencer les politiques publiques

19 Actions nationales et locales

28 Accompagner et appuyer les structures de la solidarité

29 Par des outils

Enquêtes, recherches, publications

33 Par des actions

Événements, accompagnements, formations, dispositifs...

46 Par du partenariat

Consortium IAE, Fédération des acteurs de la solidarité/ARO, commissions thématiques

49 Agir avec les personnes concernées

50 CNLE

52 CRPA

56 Travail pair



RAPPORT MORAL

par **DANIEL DELAVEAU**,
Président de la Fédération
des acteurs de la solidarité Bretagne

Les solidarités de toutes nos forces

Nous n'avons pas le choix : il nous faut **tenir, résister et proposer** face aux menaces politiques et financières sans précédent qui pèsent sur nos associations. Telle est la volonté collective réaffirmée par les instances nationales de la Fédération des acteurs de la solidarité, conseil d'administration et collège des régions. La Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne y adhère évidemment totalement. Les actions menées en 2025 en témoignent et la richesse du rapport d'activités en est l'illustration.

La pauvreté et les précarités ne cessent de progresser : la réalité et la dureté des chiffres en attestent : **depuis 2019, ce sont 2 millions de personnes supplémentaires qui vivent sous le seuil de pauvreté, dont 300 000 enfants** (rapport commission européenne juin 2026) ; soit 9,1 millions de personnes pour un taux de pauvreté de 14,4 % (INSEE 2022) ; le taux des travailleurs pauvres est de 8,7 % en France, au-dessus de la moyenne européenne (8,3 %). En 2025, 929 personnes sont mortes dans la rue, +8 % par rapport à l'année précédente.

Quel inacceptable paradoxe dans un pays qui peut se targuer d'avoir un des modèles sociaux les plus avancés dans le monde. Mais notre modèle social laisse encore trop de monde sur le bord de la route. La place et la vitalité de nos associations est l'un des piliers majeurs de ce modèle social. Or elles sont mises à mal par une puissance publique qui ne tient pas ses promesses dans une période où sont malmenés les services publics. **Imaginez ce qu'il adviendrait de la cohésion sociale si les associations ne pouvaient ne pouvaient plus remplir leurs missions quotidiennes**, depuis le domaine de la protection de l'enfance jusqu'à

l'accompagnement des personnes âgées, en passant par l'accueil, l'hébergement, l'accès aux droits et à l'emploi, la santé, l'insertion des personnes les plus vulnérables, qu'elles soient françaises ou étrangères.

L'accès au logement est un enjeu majeur, « un toit, c'est un premier pas », et nous souscrivons -et participons - à la stratégie du logement d'abord, mais comment ne pas constater l'aggravation dramatique, de la crise du logement en Bretagne comme en France : 4,2 millions de personnes sont mal logées en France.

En Bretagne, pour la première fois, le nombre de demandeurs de logements sociaux en attente dépasse 100 000. De la rue au logement, c'est l'ensemble de la chaîne qui est embolisée. Plus que jamais, le logement d'abord passe d'abord par la construction de logements !!

Face à cette situation, la Fédération des acteurs de la solidarité a réalisé en 2025 une enquête nationale pour alerter sur la fragilisation sans précédent du secteur des solidarités, pris en étau entre l'augmentation des précarités et des besoins sociaux et la dégradation des financements, de plus en plus incertains.

C'est l'existence même des associations qui est menacée :

- 1 association sur 2 voit sa situation financière se dégrader ;
- 1 association sur 4 est menacée de disparition.

Les difficultés structurelles s'approfondissent :

- 24 % des associations disposent de moins de 2 mois de liquidités ;
- 58 % n'ont pas de visibilité au-delà de 12 mois.

Cette incertitude des financements

empêche de construire des projets durables et compromet l'accompagnement des personnes les plus fragiles.

Ce constat concerne l'ensemble du secteur associatif, toutes activités confondues : social, humanitaire, médico-social, sanitaire, culturel, sportif, éducatif...

La mobilisation collective d'octobre 2025 « Ça ne tient plus » l'a mis en évidence. Notre fédération y a pris toute sa part. N'oublions pas que la Bretagne rassemble 79 000 associations, plus de 100 000 salarié-es (10,2 % de l'emploi du secteur privé, dont 44 % dans le domaine social) et 700 000 bénévoles qui, au quotidien accompagnent et agissent auprès de plus d'un quart des bretonnes et des bretons et font vivre au quotidien les solidarités. Comment alors ne pas souscrire à l'avis du CESER breton (conseil économique, social et environnemental) qui souligne « l'urgence démocratique » de renforcer le financement des associations.

Ce contexte général impose de renforcer les actions communes, de constituer des fronts communs de nos adhérent-es d'une part mais aussi de consolider les coordinations et le travail commun avec l'ensemble des fédérations et des acteurs du secteur de l'économie sociale et solidaire.

C'est tout l'enjeu du consortium SOLIKER BREIZ, unique en France, qui lutte pour préserver un système non lucratif de la santé et des solidarités.

Élargi à des organisations syndicales de salariés, aux représentants des personnes accompagnées, à la CRESS, au Pacte du pouvoir de vivre, au Mouvement associatif, SOLIKER BREIZ a élaboré un « Manifeste pour une République qui prend soin des plus vulnérables », il veut faire entendre notre voix dans le débat public, en portant notamment 3 propositions :

→ Refaire des politiques de solidarité une priorité nationale ;

→ Construire des politiques locales avec des acteurs de terrain, en proposant notamment une Conférence régionale des solidarités, de la santé et de l'investissement social ;

→ Aller vers la construction d'un pacte breton des solidarités.

Plus que jamais, il faut faire entendre notre voix alors que les discours populistes de rejet et de stigmatisation qui font des personnes en précarité des assistés et des migrants des boucs émissaires, se développent.

Malgré les difficultés, nos associations font face et assument pleinement leurs responsabilités. Je vous renvoie à nouveau à la densité et la richesse du rapport d'activités. Cette dynamique fédérale régionale se traduit également dans la vitalité de nos instances, même

s'il nous faut la consolider (conseil d'administration, commissions thématiques et départementales, accompagnement du CRPA...), ainsi que dans la progression des adhésions à la fédération (+ 5 en 2025, + 53% de nouvelles adhésions depuis 2021).

Oui, nos associations sont au rendez-vous, grâce à l'investissement et à la mobilisation de leurs salarié-es et de leurs bénévoles : qu'ils en soient chaleureusement remerciés. Tout comme je veux remercier pour leur travail tous les administratrices et administrateurs. Je n'oublie pas de saluer et remercier aussi l'ensemble de notre équipe salariée, animée avec compétence et efficacité par notre directrice régionale Valérie Hamdi. Un salut particulier également pour celles et ceux qui font vivre le CRPA. La participation des personnes accompagnées et accueillies est un axe structurant pour notre fédération.

Dans la tempête, il faut savoir prendre des risques pour mieux tenir la barre et garder le cap des valeurs qui sont les nôtres. Des valeurs que beaucoup de français partagent malgré la violence de la forte musique de fond populiste et démagogique diffusée dans l'espace public : 50 % des français estiment que les pouvoirs publics « ne font pas assez » pour les plus démunis-es, 38 % « ce qu'ils doivent » et 12 % qu'ils « font trop » (rapport 2025 sur la pauvreté).

Voilà des raisons d'espérer en cette année 2026 qui marque le 70^e anniversaire de la Fédération des acteurs de la solidarité.

L'occasion d'affirmer et de faire vivre « les solidarités de toutes nos forces », pour peser dès demain dans les arbitrages à venir pour empêcher que le budget 2027 ne poursuive l'affaiblissement des politiques de solidarités, et pour mettre au cœur des débats publics ces enjeux à l'occasion des échéances présidentielle et législatives de 2027.

Permettez-moi, pour conclure, de citer un poème d'un ami cher décédé le 1^{er} juin, Pierre Bourges, militant syndical et politique socialiste et grand humaniste, ancien maire de Redon et conseiller régional de Bretagne :

*« Et si les jardins s'emplissent d'épines,
Nous saurons retrouver les baumes secrets,
Amis ! regardez ! nos enfants s'assemblent
autour de nous,
Amis ! écoutez ! nos enfants chantent un hymne
nouveau,
Amis ! posez là le trop lourd fardeau de nos
peines,
Amis ! venez tous, il nous faut vos bras pour
bâtir le monde ».*

DANIEL DELAVEAU 

QUI SOMMES-NOUS ?

NOUS

sociale

& SOLIDAIRE

Militante de la conquête
et de l'effectivité des droits

SOMMES

PARTICIPATIVE

Porteuse des valeurs démocratiques
également défendues dans notre
fonctionnement interne

laïque

Attentive au plein respect de la liberté de
croire et de ne pas croire et à combattre
les pressions qui s'exerceraient contre
cette liberté

UNE

écologique

Active pour prendre notre part dans
la protection de la planète avec et
pour les personnes en précarité

FÉDÉRATION

féministe

Mobilisée pour la conquête et la
défense des droits et des libertés
des femmes en précarité

MILITANTE

Engagée pour la défense des
droits, par la recherche de
solutions, la construction avec
l'ensemble des acteurs et dans
l'instauration d'un rapport de
force quand cela est nécessaire

décentralisée

Ancrée dans la vie des personnes
et des acteurs dans les territoires
où elles/ils agissent



des milliers

de personnes accompagnées
et/ou accueillies par
nos adhérent·es

63 ASSOCIATIONS
& une centaine d'établissements

pour accueillir, accompagner, héberger les personnes
en situation de précarité et de pauvreté

LES CHIFFRES QUI MONTENT :

+53%

de nouvelles adhésions
depuis 2021



+5 NOUVEAUX
ADHÉRENT·ES EN 2025

soit + 8 % d'adhésions
par rapport à 2024



7 ADHÉRENT·ES
NATIONAUX·ALES

EN INTERNE

4 réunions
du conseil
d'administration

4 réunions
du bureau

19 réunions
départementales

FAIRE FÉDÉRATION



Fédération
des acteurs de
la solidarité

BRETAGNE

Logement Participation
Formation
Auto
Acc
Hébergement
Emploi
Non-luc
Droits f
collectif
omie



federationsolidarite.org

FÉDÉRATION DES ACTEURS
DE LA SOLIDARITÉ BRETAGNE
info@federationsolidarite.org

Les adhérent-es



CÔTES-D'ARMOR (22)

- ADALEA
- ADOMA CDC HABITAT
- AMISEP
- Association hospitalière de Bretagne
- Au cœur de l'emploi
- Coallia
- Étincelles
- Leff Armor Communauté
- Les Ateliers du Cœur de Saint-Brieuc
- Les Nouëlles
- Maison de l'Argoat
- Noz Deiz
- Penthievre-Actions
- Régie de quartier de Lannion
- SIAO 22

FINISTÈRE (29)

- ADOMA CDC HABITAT
- ASAD - Association pour le soutien aux adultes en difficulté
- CCAS Brest
- CCAS Carhaix
- CCAS Concarneau
- CCAS Morlaix
- CCAS Quimper
- CIAS du Poher
- CIAS Pays de Quimperlé
- Coallia
- Croix Rouge Française - Pôle solidarité Bretagne
- Don Bosco
- Fondation Massé-Trévidy
- Habitat et Humanisme 29
- Ligue des droits de l'Homme
- SIAO 29
- UDAF - Union départementale des associations familiales du Finistère

ILLE-ET-VILAINE (35)

- ADOMA CDC HABITAT
- APASE
- APE2A - Association pour la promotion de l'enfance l'adolescence et l'adulte
- ARASS - Association pour la réalisation d'actions sociales spécialisées
- ARCS - Association rennaise des centres sociaux
- ARHES Activ's
- ASFAD - Association pour l'action sociale et la formation à l'autonomie et au devenir
- AIS - Association pour l'insertion sociale
- AMISEP
- Aurore
- Bulles solidaires
- CCAS Rennes
- Coallia
- Entourage
- Esperen
- Essor
- Fondation Le Refuge
- Habitat et Humanisme 35
- Kali&Co
- La Cloche
- Le 4 Bis information jeunesse
- Le Goéland
- Le refuge
- Les amitiés sociales
- Ligue des droits de l'Homme Bretagne
- LIVAH
- MaMi - Maison des migrations
- Permis de construire
- Réseau Louis Guilloux
- Saint Benoît Labre
- SEA - Sauvegarde de l'enfant à l'adulte en Ille-et-Vilaine
- SIAO 35
- Un Toit c'est un droit
- We Ker - réseau des missions locales

MORBIHAN (56)

- AMISEP
- ADOMA CDC HABITAT
- Association hospitalière
- Coallia
- Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique
- Communauté de communes Blavet Bellevue Océan
- MADY&CO
- Permis de construire
- Sauvegarde 56
- SIAO 56

Les associations qui nous ont REJOINTS



PERMIS DE CONSTRUIRE

Ille-et-Vilaine et Morbihan

Permis de Construire 35 est né en mai 2024 sous l'impulsion d'un conseil d'administration composé de Lucie Barbot, présidente, Dominique Luzurier, secrétaire, et Séverine Mafféïs en qualité de directrice / porteuse de projet, a officiellement ouvert ses portes en septembre 2024 à Rennes.

Permis de Construire 35 accompagne les personnes placées ou passées sous main de justice à Rennes et dans son agglomération, dans leur parcours de réinsertion sociale, professionnelle et citoyenne.

Permis de Construire 56 a ouvert ses portes début 2023, portée par une directrice, une copilote, une psychologue et un conseil d'administration engagé.

Notre association accompagne les personnes placées ou passées sous main de justice à Vannes et dans son agglomération, dans leur parcours de réinsertion sociale, professionnelle et citoyenne.



ARHES ACTIV' Ille-et-Vilaine

L'objectif de l'association est de permettre à des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de conclure des contrats de travail en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement. Elle a également pour objet de développer toute activité contribuant à l'insertion des personnes en difficultés sociales ou professionnelles, la recherche, l'expérimentation d'initiatives nouvelles, susceptibles de créer des emplois, des entreprises et des services nouveaux. Dans ce cadre, l'association développe notamment les activités : d'une association intermédiaire et d'ateliers chantiers d'insertion.

AU CŒUR DE L'EMPLOI

Côtes-d'Armor



L'entreprise à but d'emploi (EBE) Au Cœur de l'Emploi est une association loi 1901 créée le 28 août 2023 sur le territoire de Saint-Brieuc - Ploufragan : des Villages aux Châtelets. Depuis son lancement, elle a développé divers pôles d'activités, incluant un service de prestations diverses aux collectivités, un service de relais colis / poste, et un service de production maraîchère biologique.



APASE

Ille-et-Vilaine

L'Association pour l'action sociale et éducative (APASE) a tout d'abord initié son action auprès des enfants et de leur famille, pour ensuite étendre son activité à l'accompagnement des adultes dans le cadre de la protection juridique puis de l'action sociale et médico-sociale.

L'actualisation du projet associatif a permis d'interroger ces repères, de les faire vivre en les nourrissant d'une réflexion continue sur les évolutions sociétales et législatives. L'APASE est engagée dans une démarche d'exigence éthique et est soucieuse de défendre l'exercice des citoyennetés. Ce nouveau projet associatif s'inscrit dans une volonté résolue d'engager des changements porteurs de sens pour l'avenir, de contribuer au renouvellement des solidarités et de poursuivre notre action en faveur du pouvoir d'agir des personnes.

Les élu·es

de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne

Le bureau

Daniel DELAVEAU

Saint Benoît Labre - Rennes
Président
Ille-et-Vilaine

Olivier BLEUZE

Le Goéland - Saint Malo
Secrétaire et co-délégué départemental
Ille-et-Vilaine

Dominique LE TALLEC

Saint Benoît Labre - Rennes
Trésorier
Ille-et-Vilaine

Martine BADAIRE

Fondation Masse Trévidy - Morlaix
Co-déléguée départementale
Finistère

Loïc CAURET

Penthièvre Action-Lamballe
Délégué départemental
Côtes-d'Armor

Morgane LEROUX

Sauvegarde 56 - Lorient
Déléguée départementale
Morbihan

Marie-Laurence ELGLIZEAUD

ASFAD- Rennes
Ille-et-Vilaine

Marion MAURY

CCAS - Brest
Finistère

Michel REGEREAU

ADALEA - Saint-Brieuc
Côtes-d'Armor

Le conseil d'administration

COLLÈGE ADMINISTRATEUR·ICES BÉNÉVOLES

Nadine GUEGAN
Maison de l'ARGOAT
Côtes-d'Armor

Dominique LE TALLEC
Saint Benoît Labre
Ille-et-Vilaine

Philippe PORTEU
SEA 35
Ille-et-Vilaine

Jean DE LEGGE
SIAO 35
Ille-et-Vilaine

Albert LE PALUD
AIS 35
Ille-et-Vilaine

Marion MAURY
CCAS Brest
Finistère

Bruno MORY
Sauvegarde 56
Morbihan

Daniel DELAVEAU
Saint Benoît Labre
Ille-et-Vilaine

Michel REGEREAU
ADALEA
Côtes-d'Armor

Loïc CAURET
Penthièvre Actions
Côtes-d'Armor

Poi DERVAL
ARASS
Ille-et-Vilaine

Marie-Laurence EGLIZEAUD
ASFAD
Ille-et-Vilaine

Yveline NICOLAS-CONTIN
Le Goëland
Ille-et-Vilaine

COLLÈGE ADMINISTRATEUR·ICES CADRES SALARIÉ·ES

Sylvie THEPAUT
Maison de l'ARGOAT
Côtes-d'Armor

Martine BADAIRE
Fondation Masse Trévidy
Finistère

Dominique FEURGARD
Noz Deiz
Côtes-d'Armor

Elodie L'ANTHOEN
APE2A
Ille-et-Vilaine

Mikaël SOULAS
ADALEA
Côtes-d'Armor

Gaëlle DE GUIBERT
Penthièvre Actions
Côtes-d'Armor

Maëlle DANIAUD
ASFAD
Ille-et-Vilaine

Erwan MARTEIL
AMISEP
Morbihan

Olivier BLEUZE
Le Goëland
Ille-et-Vilaine

Nicolas LOUIN
ARASS
Ille-et-Vilaine

Le conseil d'administration

COLLÈGE ADMINISTRATEUR·ICES INTERVENANT·ES SOCIAUX·ALES

Emeric LE BOULANGER
NOZ DEIZ
Côtes-d'Armor

Jérôme RENAULT
Chez soi d'abord
Côtes-d'Armor

Elise LAFORGE
ASFAD
Ille-et-Vilaine

COLLÈGE ADMINISTRATEUR·ICES PERSONNES CONCERNÉES

Aurélien BOUVIER
MAS 35
Ille-et-Vilaine

Elie LILALA LIKENGUE
Coallia
Finistère

Patrick DUCLOUX
CRPA (ancien délégué)
Morbihan

DÉLÉGUÉ·ES DÉPARTEMENTAUX·ALES (NOMMÉ·ES PAR LEURS PAIR·ES)

Loïc CAURET
Penthièvre Actions
Délégué départemental
Côtes-d'Armor

Martine BADAIRE
Fondation Masse Trévidy
Co-déléguée départementale
Finistère

Morgane LE ROUX
Sauvegarde 56
Déléguée départementale
Morbihan

Olivier BLEUZE
Le Goéland
Co-délégué départemental
Ille-et-Vilaine

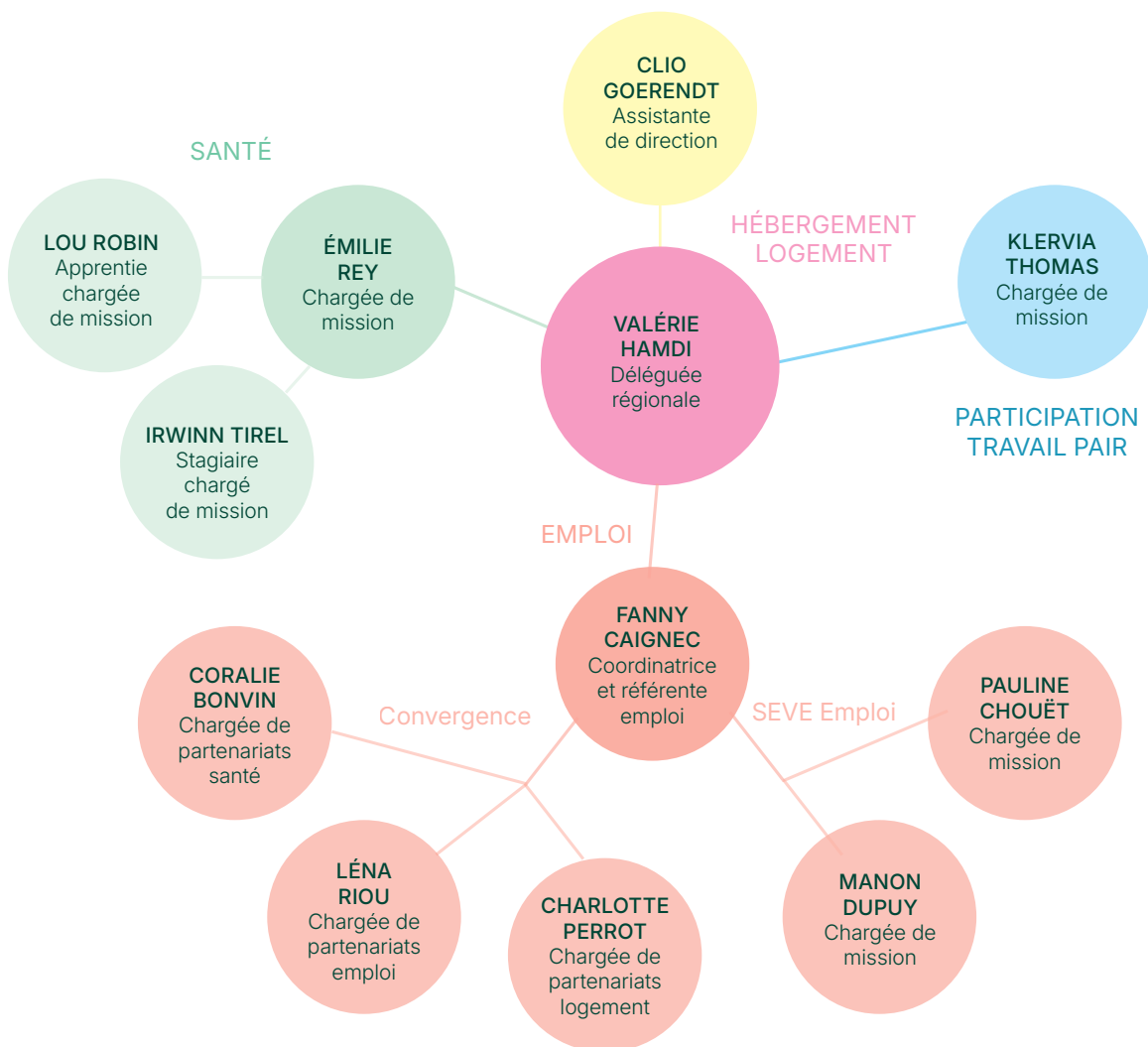
Philippe PORTEU
SEA 35
Co-délégué départemental
Ille-et-Vilaine

Julien VERGNAULT
Croix Rouge
Co-délégué départemental
Finistère

Les salarié·es

de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne

L'équipe



Les nouveaux/nouvelles salarié·es qui nous ont rejoints en 2025



Manon DUPUY

Animatrice régionale SEVE Emploi, puis chargée de partenariats logement (Convergence Ille-et-Vilaine)

Formée en géographie, elle oriente son parcours vers les enjeux écologiques et sociaux liés à l'aménagement du territoire, la transition énergétique et le développement local. Elle travaille successivement au sein de plusieurs structures de l'ESS et du secteur parapublic, notamment sur des missions de gestion urbaine de proximité, d'habitat indigne et de pilotage de démarches territoriales. Elle développe en parallèle une expertise en animation de réseaux et en gestion de partenariats multi-acteurs, notamment chez Ma Petite Planète. En décembre 2025, elle rejoint la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne pour coordonner le programme SÈVE Emploi en Bretagne durant le congé maternité de Pauline Chouët, ce qui lui permet de s'acculturer à l'IAE bretonne et de tisser des liens étroits avec les acteurs du territoire. Elle rejoint aujourd'hui l'équipe Convergence Ille-et-Vilaine en tant que chargée de partenariats logement, avec l'envie de mettre son expérience de terrain et son goût pour l'animation au service des personnes accompagnées.

Lou ROBIN

Chargée de mission santé (en apprentissage)

Après l'obtention d'une licence en sociologie, Lou décide de continuer son parcours universitaire par le master d'intervention et de développement social proposé par l'université de Rennes 2. C'est dans le cadre de son apprentissage qu'elle rejoint en septembre 2025 l'équipe de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne en tant qu'apprentie chargée de mission santé. Elle a pour mission de réaliser l'évaluation d'un projet d'accompagnement des structures à la mise en place de la réduction des risques et des dommages en structure d'hébergement (RD2 Préca). C'est pour elle l'opportunité d'élargir ses connaissances au secteur du social, et de mieux comprendre les enjeux liés aux consommations dans les structures d'hébergement et les dispositifs d'accompagnement de personnes précaires.



Irwinn TIREL

Chargé de mission santé (en stage)

Après l'obtention d'un master de recherche biologie et 8 ans d'engagement dans les secteurs social et médico-social, Irwinn décide de reprendre un Master 2 à l'École des hautes études de santé publique (EHESP) en promotion de la santé et prévention. C'est dans le cadre de ce cursus qu'il rejoint en décembre 2025, l'équipe de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne. Il a pour mission de mener l'enquête régionale sur l'accès au soin et à la santé des femmes en situation de précarité en Bretagne, en mobilisant le réseau et d'autres acteurs agissant auprès d'elles. C'est pour lui l'occasion d'approfondir ses connaissances de l'AHJ en intégrant les questions transversales du soin et de l'accès à la santé pour les personnes les plus marginalisées.

Les délégué·es

du Conseil régional des personnes accompagnées (CRPA) Bretagne



Rang du fond, de gauche à droite

Fabrice LE COZ
Morlaix
Finistère

Djamila ASOYAN
Morlaix
Finistère

Christopher LE BOURHIS
Fougères
Ille-et-Vilaine

Grégory LE CALLOCH
Guingamp
Côtes-d'Armor

Éric POUFON
Fougères
Ille-et-Vilaine

Rang du devant

Éric PITUSSI
Lanester
Morbihan

Orély MORIN
Saint-Brieuc
Côtes-d'Armor

INFLUENCER LES POLITIQUES PUBLIQUES



12 MOIS D' ACTIONS et de mobilisations

ACTIONS NATIONALES

12 RENDEZ-VOUS ministériels

4 PROJETS DE LOI amendés

- Projets de loi de finances 2025 et 2026 ;
- Projet de loi d'urgence Mayotte ;
- Proposition de loi Territoires zéro chômeur de longue durée.

90 AMENDEMENTS proposés

aux parlementaires dont 75 pour le projet de loi de finances 2026.

17 AUDITIONS

des expert·es de la Fédération des acteurs de la solidarité à l'Assemblée nationale et au Sénat.

ACTIONS RÉGIONALES

INTERPELLATION DES PARLEMENTAIRES

dans les circonscriptions

SOLIKER BREIZH

mobilisation de 12 fédérations du privé non lucratif, des syndicats de salarié·es, des personnes concernées.

MOBILISATIONS

sur l'avenir du secteur associatif, de la protection de l'enfance.

AUDITIONS

de la Fédération des acteurs de la solidarité au CESER, au Conseil départemental des Côtes-d'Armor.

12 MOIS D' ACTIONS et de mobilisations

JANVIER

ACTION NATIONALE

Budget 2025 : mobilisation pour un budget à la hauteur des défis sociaux

Dès le 13 janvier, alors que le budget 2025 n'est pas encore voté, la Fédération des acteurs de la solidarité envoie un courrier au nouveau gouvernement de François Bayrou et aux député-es pour les engager à faire « les choix budgétaires 2025 qui permettent de poursuivre l'action des associations. »

Le 29 janvier, en opposition à une proposition de fermer 6 500 places d'hébergement destinées aux demandeur-euses d'asile, la Fédération des acteurs de la solidarité, France terre d'asile et Forum réfugiés signent une tribune publiée dans Libération, alors que plusieurs milliers de personnes en demande d'asile sont déjà empêchées d'accéder à un hébergement faute de places.

Dans le budget 2025 voté en février, et sur les 51 amendements proposés par la Fédération des acteurs de la solidarité, nous avons obtenu l'ouverture de 2 000 places d'hébergement supplémentaires pour les enfants à la rue et les femmes victimes de violences ; l'augmentation des budgets pour les personnes déplacées Ukrainiennes et de l'aide financière à l'insertion sociale pour les personnes en parcours de sortie de la prostitution.

Un soulagement, dans un contexte de stigmatisation qui demeure inquiétant.

ACTION LOCALE

Regards croisés : santé & social

Rencontre à Brest des acteur-ices du soin et de la précarité le 23 janvier 2025.



RESTITUTION
à découvrir sur
federationsolidarite.org

FÉVRIER

ACTION NATIONALE

Procès du mal-logement : 40 associations attaquent l'État en justice

Le 13 février 2025, le Collectif des associations pour le logement, dont la Fédération des acteurs de la solidarité est co-porte-parole, dépose, avec ses 40 associations membres, deux recours en responsabilité contre l'État pour non-respect de ses obligations en matière d'hébergement d'urgence et de droit au logement.

L'affaire comprend deux recours distincts :

- Un recours sur l'hébergement d'urgence, qui engage la responsabilité de l'État en raison de sa défaillance relative à l'accueil inconditionnel en matière d'hébergement d'urgence ;
- Un recours sur le droit au logement opposable (DALO), qui met en cause l'État pour son incapacité à remplir ses obligations légales en matière d'attribution de logements aux publics prioritaires.

Cette action collective exceptionnelle est soutenue par plus de 60 000 signataires d'une pétition en ligne et s'inscrit dans la stratégie de vigilance et de mobilisation de la Fédération des acteurs de la solidarité pour défendre les droits fondamentaux des personnes.

ACTIONS LOCALES

Précarité en Bretagne

Audition le 25 février 2025 du président de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne au CESER Bretagne sur le sujet de la précarité en Bretagne.

Journée santé mentale et travail social

Le 27 février 2025 à Saint-Brieuc, avec les bailleurs sociaux, plus de 150 acteur-ices du travail social se sont réuni-es pour parler de la santé mentale en hébergement et en logement social et pour faire réseau avec les acteur-ices du soin. Première étape, d'un travail à poursuivre pour faciliter la prise en compte de cette problématique qui touche de plus en plus de personnes en situation de précarité.

MARS

ACTION NATIONALE

Une mobilisation nationale pour faire avancer le droit à l'emploi

Après un an de concertation et cinq conférences territoriales qui ont réuni près de 1 000 personnes en 2024, les 17 organisations nationales engagées pour l'emploi et la solidarité, dont la Fédération des acteurs de la solidarité, ont remis leurs propositions aux décideur·euses, représentant·es du Gouvernement et parlementaires, pour nourrir une future loi du droit à l'emploi.

Les grands principes de cette concertation ont été repris dans le préambule de la proposition de loi déposée par Stéphane Viry et signée par 138 député·es, visant à pérenniser et étendre progressivement l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée, dont la Fédération des acteurs de la solidarité est co-fondatrice. La Fédération des acteurs de la solidarité, Coorace et Emmaüs France portent ensemble des amendements à cette proposition de loi.



PROPOSITIONS
à découvrir sur
federationsolidarite.org

ACTION LOCALE

Soliker Breizh

Rencontre le 28 mars 2025 avec les syndicats de salarié·es pour élaborer notre proposition commune de Pacte breton des solidarités.

AVRIL

ACTION NATIONALE

Carence fautive dans l'administration numérique des étranger·es en France : la Fédération des acteurs de la solidarité dépose un recours au Conseil d'État

Révéls par l'enquête de la Fédération des acteurs de la solidarité « Accès aux droits entravé, insertion empêchée », les graves dysfonctionnements du logiciel d'administration numérique des étranger·es en France (ANEF) entravent l'accès des personnes étrangères à leurs droits au logement, à la santé, aux prestations sociales mais aussi au marché du travail.

Censée simplifier les démarches administratives, l'ANEF est devenue un outil qui fabrique de la précarité. Face à cette situation inacceptable, la Fédération des acteurs de la solidarité et neuf associations adhérentes et partenaires - Forum réfugiés, Secours Catholique Caritas-France, Emmaüs Solidarité, France terre d'asile, Coallia, JRS France, Aurore, La Cimade et le Groupe SOS Solidarités - ont déposé un recours devant le Conseil d'État pour dénoncer la « carence fautive » de l'État et exiger des corrections urgentes.



ENQUÊTE ANEF
à consulter sur
federationsolidarite.org

ACTION LOCALE

Soliker Breizh

Rencontre le 30 avril 2025 avec les personnes concernées par la précarité et le handicap pour élaborer notre proposition commune de Pacte Breton des solidarités.

MAI

ACTION NATIONALE

Inconditionnalité et continuité de l'accueil : une note de positionnement pour réaffirmer notre engagement

Alors que les adhérent·es de la Fédération des acteurs de la solidarité signalent une pression importante des services de l'État sur les dispositifs d'hébergement, le conseil d'administration de la Fédération des acteurs de la solidarité réaffirme, à travers une note adoptée à l'unanimité, sa vigilance et sa détermination à défendre les principes qui fondent son engagement et qui sont inscrits dans le Code de l'action sociale et des familles : l'inconditionnalité et la continuité de l'hébergement.

Cette note appelle l'ensemble du réseau à la vigilance, à la réaction et à l'unité pour faire respecter ces droits dans un contexte où les injonctions à la « fluidité » dans les dispositifs d'hébergement se traduisent trop souvent par des remises à la rue.



NOTE DE POSITIONNEMENT à découvrir sur federationsolidarite.org

ACTIONS LOCALES

Journée nationale des 400 000

Rassemblement le 15 mai 2025 à Rennes de plusieurs milliers de personnes oeuvrant dans le secteur de la protection de l'enfance pour alerter sur les risques à courts termes de la baisse des financements.

Les chantiers d'insertion en difficulté dans les Côtes-d'Armor

Conférence de presse avec Chantier École le 23 mai 2025 pour alerter les pouvoirs publics de l'impact des baisses de financements du FSE + (Fonds social Européen).

Soliker Breizh

le 27 mai 2025, mutualisation et rencontre entre les organisations syndicales et les personnes concernées pour finaliser les positions communes à faire valoir dans le Pacte Breton des solidarités.

JUIN

ACTION NATIONALE

« Faire vivre la solidarité face aux vents contraires » : la Fédération des acteurs de la solidarité adopte une motion en assemblée générale

Marquant sa vive inquiétude et réaffirmant la fermeté de son engagement pour accompagner et unir les acteurs de la solidarité, leur donner de la force et s'engager dans tous les espaces de coopération possibles, la Fédération des acteurs de la solidarité adopte la motion « Faire vivre la solidarité face aux vents contraires » lors de son assemblée générale 2025.

Cette motion rappelle que, malgré les conditions d'intervention des associations qui se détériorent, alors que les besoins des personnes en situation de précarité augmentent, la Fédération des acteurs de la solidarité tire sa force des valeurs de solidarité qu'elle incarne partout dans les territoires aux côtés de ses adhérent·es, de ses partenaires et avec les professionnel·les, les bénévoles et les personnes accompagnées, ainsi que de la vitalité de ces acteurs et de son esprit de coopération avec les pouvoirs publics nationaux et locaux.

ACTIONS LOCALES

Journée régionale SEVE emploi

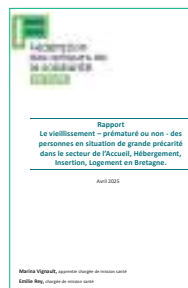
Regroupement régional le 10 juin 2025 des acteurs de l'insertion investis dans le programme SEVE emploi.

Soliker Breizh

Le 12 juin 2025, conférence de presse à Rennes avec les organisations syndicales et les personnes concernées pour présenter les positions communes du Pacte Breton des solidarités.

Enquête « Vieillesse prématurée des personnes en situation de précarité »

Le 30 juin 2025, restitution de l'enquête réalisée par la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne auprès de l'ARS, de la DREETS, des structures de l'AHIL et de soins résidentiels, et ses partenaires.



RESTITUTION à découvrir sur federationsolidarite.org

VIDÉO DE LA CONFÉRENCE à découvrir sur youtube.com

JUILLET

ACTION NATIONALE

Rencontre avec le Premier ministre François Bayrou : engagements, inquiétudes et attentes

Le 3 juillet 2025, une rencontre a eu lieu entre les associations de solidarité et le Premier ministre. Le collectif ALERTE, dont la Fédération des acteurs de la solidarité est membre fondateur, a alerté sur les menaces qui pèsent sur l'action associative : coupes budgétaires, stigmatisation des personnes les plus fragiles, remise en cause de l'inconditionnalité de l'accueil et bureaucratisation croissante du travail social. Pascal Brice, président de la Fédération des acteurs de la solidarité, a rappelé les priorités de la Fédération : valoriser l'apport des associations, renforcer les coopérations, défendre les droits et améliorer les modèles économiques.

Le Premier ministre, François Bayrou s'est engagé à organiser le combat contre la pauvreté, à lever les obstacles bureaucratiques et à ouvrir une réflexion sur l'avenir de l'hébergement et du Logement d'abord.

La Fédération des acteurs de la solidarité appelle à créer de véritables espaces de co-construction des solutions, à reconnaître l'innovation sociale, à programmer durablement l'accompagnement, y compris pour les personnes étrangères, et à apporter des réponses adaptées aux dysfonctionnements des politiques publiques qui entretiennent la précarité.

AOÛT

ACTION NATIONALE

Enfants à la rue : le 7^e baromètre Fédération des acteurs de la solidarité - Unicef France révèle l'urgence d'agir

À la veille de la rentrée scolaire, 2 159 enfants étaient contraints de passer la nuit à la rue. Un chiffre en hausse de 30 % par rapport à 2022, qui traduit un échec des politiques publiques, malgré des engagements répétés des gouvernements successifs.

Après l'adoption par le Sénat, à l'unanimité, d'une proposition de résolution portée par nos deux organisations, nous poursuivons le travail avec les parlementaires pour obtenir :

- Une augmentation des places d'hébergement adaptées aux besoins des familles ;
- Une programmation pluriannuelle de l'hébergement et du logement ;
- Des moyens suffisants inscrits dans le projet de loi de finances 2026.

Nous demandons des engagements législatifs concrets qui garantissent un hébergement à chaque enfant car « tant qu'il n'y a pas de volonté politique de mettre fin au sans-abrisme des enfants, on n'y arrivera pas » comme l'a affirmé Nathalie Latour, directrice générale de la Fédération des acteurs de la solidarité, lors de la conférence de presse de présentation du baromètre 2025.



BAROMÈTRE
à découvrir sur
federationsolidarite.org

SEPTEMBRE

ACTION NATIONALE

Défendre la solidarité et la dignité face à la montée des exclusions

Le 18 septembre 2025, la Fédération des acteurs de la solidarité s'est associée aux mobilisations intersyndicales contre des choix budgétaires qui fragilisent la solidarité et aggravent la précarité. Par la diffusion d'un communiqué de presse, la Fédération des acteurs de la solidarité alerte sur la précarité en hausse et appelle ses adhérent-es à s'emparer de tous les espaces d'ouverture pour mettre en valeur leur contribution à la dignité des personnes, à la tranquillité publique et au dynamisme économique du pays par l'accès au travail.

La Fédération des acteurs de la solidarité dénonce l'expansion constante de formes de plus en plus décomplexées de stigmatisation des sans-abris, des bénéficiaires du RSA, des femmes victimes de violences et des étrangers notamment. Elles se traduisent depuis le début 2025 par une multiplication de pressions de la part de certaines préfetures.



OCTOBRE

ACTION NATIONALE

« Ça ne tient plus ! » : la Fédération des acteurs de la solidarité se mobilise avec tout le secteur associatif

En 2025, la Fédération des acteurs de la solidarité a publié une enquête inédite sur le secteur de la solidarité. Les résultats sont alarmants : une association sur deux voit sa situation financière se dégrader et une sur quatre est menacée de disparition. Trésoreries fragiles, financements incertains et hausse des besoins d'accompagnement mettent les acteurs de la solidarité sous tension. Largement reprise dans la presse, l'étude a contribué à alerter pouvoirs publics et opinion sur la fragilisation du secteur. Aux côtés de ses adhérent-es et de la mobilisation nationale du 11 octobre 2025 portée par le Mouvement associatif : #ÇaNeTientPlus, la Fédération des acteurs de la solidarité continue de défendre le rôle essentiel des associations pour la cohésion sociale.



ACTION LOCALE

« Ça ne tient plus ! »

Mobilisation du Mouvement associatif :

- 9 octobre 2025 : conférence de presse à Rennes ;
- 11 octobre 2025 : mobilisation à Rennes ;
- 17 octobre 2025 : mobilisation des acteurs de l'IAE, de l'AHJ et de l'accompagnement des personnes exilées à Saint-Brieuc.

NOVEMBRE

ACTION NATIONALE

Faire de l'accès à la santé une réalité pour les personnes exilées

À l'occasion d'une Journée nationale dédiée, la Fédération des acteurs de la solidarité a présenté son plaidoyer « Santé des personnes exilées » en réaffirmant l'urgence de garantir un accès effectif, continu et coordonné à la prévention et aux soins pour tous-tes. Élaboré à partir de constats de terrain partagés par les professionnel·les et les personnes concernées, ce travail met en évidence des obstacles persistants : difficultés d'accès aux droits, insuffisante prise en compte des vulnérabilités, saturation du système de santé et freins majeurs en santé mentale. La Fédération des acteurs de la solidarité rappelle que reconnaître des droits ne suffit pas, encore faut-il en permettre l'exercice réel. Les réponses apportées aux personnes exilées constituent un levier d'amélioration pour l'ensemble du système de santé. Le plaidoyer formule des recommandations concrètes pour renforcer les dispositifs existants et développer les compétences des acteur·ices, dans une approche globale, inclusive et respectueuse de la dignité de tous-tes.



PLAIDOYER
disponible sur
federationsolidarite.org

ACTIONS LOCALES

Forum « Accès aux droits »

Le dispositif CVG porté par Convergence et la Fédération des acteurs de la solidarité ont organisé le 4 novembre 2025 à Rennes un forum d'accès aux droits pour les personnes en parcours d'insertion par l'activité économique.

Forum ouvert de la participation

Le 24 novembre 2025 à Saint-Brieuc, avec LABOSCOOP, nous avons interrogé ce qu'est la participation des personnes concernées et comment peut elle s'inscrire davantage dans les politiques publiques et leur mise en œuvre.

DÉCEMBRE

ACTION NATIONALE

PLF 2026 : des choix budgétaires engageant la responsabilité collective

En décembre 2025, la Fédération des acteurs de la solidarité s'est fortement mobilisée dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances 2026, marqué par une forte instabilité politique. Des avancées importantes ont été obtenues lors des débats à l'Assemblée nationale : renforcement de l'hébergement d'urgence, soutien à l'insertion par l'activité économique et sécurisation de milliers de parcours d'insertion, partiellement reprises au Sénat. Le rejet de la partie « recettes » à l'Assemblée nationale a fait peser de lourdes incertitudes sur les politiques de solidarité, dans un contexte d'aggravation de la pauvreté. La Fédération des acteurs de la solidarité a appelé les pouvoirs publics à un sursaut de responsabilité pour garantir un budget à la hauteur des enjeux de dignité humaine et de cohésion sociale.



PROPOSITIONS
disponibles sur
federationsolidarite.org

ACTIONS LOCALES

Rencontre régionale projets culturels

Le 2 décembre 2025 à Rennes, avec Les Petits débrouillards, les porteurs de projets culturels des dispositifs Cultur'actions solidaires et Respirations se sont retrouvés pour échanger sur la place de la culture et des projets culturels dans le travail social et l'accompagnement des personnes en situation de précarité.

Regards croisés : santé & social

Le 4 décembre 2025 à Larmor-Plage (Lorient) : événement d'interconnaissance locale entre secteur social, médico-social et secteur de la santé. 37 participant·es se sont retrouvés autour d'un théâtre-débat, suivi d'un déjeuner pour proposer des solutions locales pour améliorer l'accès aux soins des personnes précarisées.



RESTITUTION
à découvrir sur
federationsolidarite.org

Ça ne tient plus !

EN FRANCE

Le 11 octobre 2025, partout en France, mobilisation des associations, alarmées par la dégradation des conditions financières

Ce sont les associations qui, au quotidien, accompagnent et agissent auprès des personnes en situation de grande précarité, font vivre la solidarité, accompagnent vers l'emploi...

La vie associative occupe une place forte de notre société et particulièrement en Bretagne.

Que demande-t-on ?

- Pas un euro de moins pour le monde associatif : les associations ne sont pas une variable d'ajustement et les coupes budgétaires doivent cesser ;
- Un sursaut politique en faveur du monde associatif : des actes de confiance et de reconnaissance de la part des pouvoirs publics ;
- Des propositions concrètes à la portée des associations.



MOBILISATION DES ADHÉRENT·ES DES CÔTES-D'ARMOR



Les associations de solidarité en danger dans les Côtes-d'Armor !

Face aux inquiétudes grandissantes sur le financement des associations, et dans le prolongement de la mobilisation nationale « Ça ne tient plus! »), les structures de l'IAE, de l'hébergement et de l'accompagnement des personnes exilées adhérentes de la Fédération des acteurs de la solidarité des Côtes-d'Armor ont décidé de se faire entendre à Saint-Brieuc le 17 octobre 2025.

Nos associations de solidarité sont en danger ! Nous, les acteurs associatifs, porteurs d'Ateliers et de Chantiers d'Insertion (ACI), de dispositifs d'accès à l'hébergement et au logement, d'actions pour favoriser l'accès à l'emploi durable, de dispositifs pour répondre aux besoins de santé, de centres de formation, de missions pour lutter contre les violences faites aux femmes, de dispositifs et établissements pour répondre à la demande d'Asile et à l'urgence sociale, de plateformes de mobilité sociale dans le département des Côtes-d'Armor, prenons aujourd'hui la parole dans la rue avec le soutien de nos Fédérations (Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne, Chantier École).

Aujourd'hui, de très sérieuses menaces pèsent sur nos Associations, sur les personnes qui sont accueillies, sur les emplois que nous générons.

Ces dernières années nous supportons une succession d'événements et de mesures qui mettent nos associations à très rude épreuve avec par exemple :

- Des femmes, des enfants, des hommes, des familles, accueillis et accompagnés en augmentation et qui se retrouvent sans solution, faute de capacité de nos associations à les prendre en charge ;
- Des restrictions budgétaires nationales qui entraînent une diminution des prises en charge possibles et des postes professionnels alloués ;
- Des réponses aux besoins du public qui ont fait leurs preuves et qui disparaissent du paysage faute de moyens et/ou par choix politique alors que des moyens ont été investis ces dernières années ;
- Des durcissements des contrôles démontrant de la défiance vis-à-vis des associations de solidarité déjà soumises à de multiples contrôles et aux respects de nombreux cadres réglementaires ;
- Des appels à projet dont les règles sont modifiées une fois les conventions signées déséquilibrant ainsi les modèles économiques ;
- Des choix faits par des collectivités de retenir des acteurs du lucratif privé hors sol pour mener les actions sur notre territoire aux détriments des associations implantées localement ;
- Des mesures salariales non compensées par certaines collectivités.

ACCOMPAGNER ET APPUYER LES STRUCTURES DE LA SOLIDARITÉ

UNE REINE

À PERMIE

Par des **outils**

Enquêtes, recherches, publications



TOUS LES OUTILS SONT DISPONIBLES
sur le site de la Fédération des acteurs de la solidarité
federationsolidarite.org

Évaluation

RD2 Préca : démarrage de la phase d'évaluation

Depuis 2023, la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne s'est associée à Addictions France Bretagne pour proposer le projet RD2 Préca : **un projet expérimental d'accompagnement à la mise en place de la réduction des risques et des dommages (RdRD) liées aux conduites addictives en structures d'hébergement.**

Ce projet bénéficie d'un co-financement dans le cadre du Fonds régional de lutte contre les addictions (ARS Bretagne) et du Pacte des solidarités, à hauteur de 131 120 €, nous permettant d'**accompagner quatre structures adhérentes dans cette démarche sur trois années.**

L'accompagnement réalisé est inspiré de la méthode de la médiation active que la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne a depuis longtemps expérimenté dans le cadre du programme SEVE Emploi.

À ce jour, le LHSS de la Sauvegarde 56 situé à Lorient et Le Jarlot de la Fondation Massé Trévidy à Morlaix ont fini leurs accompagnements et voient des effets positifs sur leurs structures. Deux structures brestoises ont commencé leurs accompagnements en 2025 : le Foyer du Port du CCAS de Brest et le LAM/LHSS/ACT de Coallia.

En septembre 2025, une nouvelle phase du projet débute : la phase d'évaluation

Les résultats de cette expérimentation seront alors objectivés par une évaluation quantitative et qualitative et permettront, outre d'évaluer les effets de la RdRD, d'alimenter un plaidoyer en faveur de l'essai du projet.

Les objectifs de cette évaluation sont doubles. Il s'agit dans un premier temps d'**objectiver ce que le projet RD2 Préca a permis de produire dans les structures accompagnées.**

D'autre part, et compte tenu du peu de littérature qui documente les effets d'une telle démarche tant sur les personnes accompagnées, que sur les professionnel·les ou les organisations de travail, le second objectif de cette évaluation est de **déterminer ce que permet la mise en place de la RdRD dans les structures d'hébergement.**

Les résultats de cette étude sont attendus pour fin 2026.

Enquête

L'accès aux soins des femmes en situation de précarité en Bretagne

En matière de santé, les obstacles liés à la précarité, au sexe et au genre se conjuguent et peuvent plus encore s'aggraver pour les femmes exilées, les femmes en situation de handicap et/ou, les femmes en situation de précarité ; que ce soit dans des territoires urbains ou ruraux.

Une étude menée par le centre hospitalier universitaire de Montpellier est venue confirmer la prise en charge par le système de santé différenciée, en fonction du sexe et de l'origine des patient-es dans la prise en charge des soins délivrés dans les services d'urgence. Selon cette étude, un homme « blanc » aurait ainsi 50 % de possibilité supplémentaire qu'une femme « noire » d'être considéré comme une urgence vitale.

À ces réalités s'ajoutent la réduction de l'offre médicale spécialisée, accentuant les difficultés et les freins rencontrés par les femmes en situation de précarité pour accéder à un parcours de santé adapté à des besoins particulièrement importants.

Force est de constater, qu'encore aujourd'hui, les besoins en santé des femmes continuent d'être insuffisamment pris en compte dans l'élaboration des politiques publiques de santé et dans la mise en place des dispositifs de soins.

C'est pourquoi, **dans le cadre de sa convention avec l'ARS Bretagne, la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne débute en fin d'année 2025 une enquête sur l'accès aux soins des femmes en situation de précarité en région bretonne.**

Les acteur-ices de terrain (professionnel-les du secteur social, professionnel-les de structures santé-précarité) se questionnent sur les voies d'accès aux soins des femmes en situation de précarité. En effet, celles-ci fréquentent peu les dispositifs tels que les accueils de jour ou les PASS et sont peu rencontrées par les équipes mobiles.

Si les femmes accèdent moins aux structures santé-précarité ; sont moins repérées par les équipes mobiles et fréquentent moins les structures du secteur de la lutte contre les exclusions que les hommes ; comment accèdent-elles aux soins, à la santé ?

L'étude se propose d'**analyser quels sont les freins d'accès à la santé des femmes en situation de précarité, et, au contraire, quels sont les leviers qui leurs permettent d'y accéder.**

De cette première analyse, nous espérons pouvoir dresser des préconisations à destination tant des structures sociales, médicosociales que sanitaires, mais également à destination des autorités compétentes pour améliorer les politiques publiques.

Pour comprendre quels sont les freins et les leviers d'accès aux soins des femmes en situation de précarité en Bretagne, l'étude qualitative sera menée sur différents territoires et auprès de différent-es enquêté-es, afin de déterminer :

- Quels sont les freins d'accès à la santé que rencontrent les femmes en situation de précarité en Bretagne ?
- Quels sont, au contraire, les leviers qui leurs permettent d'y accéder plus facilement ?
- Quelles sont les difficultés que rencontrent les professionnels qui les accompagnent vers la santé ?

La région se caractérise par la diversité de ses territoires, allant de territoires urbains composés de métropoles telles que Rennes ou Brest ; à des territoires ruraux en désertification médicale tels que le Centre-ouest Bretagne ; en passant par des villes de taille moyenne telles que Saint-Brieuc ou Saint-Malo. Aussi, l'enquête se focalisera sur des terrains de chacun de ces types de territoires.

État des lieux

Enquête sur la participation des personnes accompagnées / accueillies

Depuis 14 ans, la Fédération des acteurs de la solidarité promeut la participation des personnes accompagnées dans les politiques publiques (accompagnement des délégué-es du CRPA et des membres du 5^e collège du CNLE, participation dans la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté), et un grand nombre de ses structures adhérentes développant de la participation, se questionnent, innovent...

Quelle est l'avancée de sa mise en œuvre ? Comment cela fonctionne ? Quels sont les impacts pour les équipes, les publics, les structures ? Quelles sont les difficultés rencontrées par chacun et les pratiques inspirantes ? Quels besoins expriment les structures ?

En décembre 2024, la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne a lancé **une enquête pour faire le point sur la mise en œuvre de cette participation auprès de ses 50 adhérent-es**. La mission a été confiée à Christophe Minaud, stagiaire en Master 2 Intervention et développement social, à l'université de Rennes 2.

22 structures ont répondu, représentant 13 associations réparties dans les quatre départements bretons. Ces structures sont majoritairement orientées vers l'hébergement, soumises à la loi 2002-2, et disposent toutes d'instances de participation.

Principaux résultats

- La majorité des structures (95 %) ont mis en place des dispositifs participatifs (ateliers, enquêtes, boîtes à idées) ;
- Les conseils de vie sociale (CVS) sont minoritaires (25%) ;
- La fréquence des rencontres est généralement trimestrielle, souvent conviviale, avec des groupes restreints (moins de 10 personnes) ;
- Les objectifs des instances sont principalement centrés sur l'amélioration des conditions d'accueil, la création de liens sociaux, ou la participation à la prise de décisions ;
- La participation des publics est souvent

basée sur des supports écrits (courriers, affiches, SMS) et leur implication dans la préparation ou l'animation est variable ;

- La présence des personnes accompagnées dans les instances est modérée : 30 % participent à la préparation, 22 % ont des sièges dans les conseils d'administration ;
- La participation extérieure à la structure (ex : réunions extérieures, CRPA) est également pratiquée, avec 60% des structures indiquant que leurs publics y participent.

Impacts et freins

- La participation favorise l'autonomie, la confiance en soi, et modifie parfois le regard porté par les publics sur l'institution ;
- Cependant, peu de structures évaluent systématiquement l'impact de ces démarches (80 % n'ont pas de mode d'évaluation) ;
- Les freins principaux sont d'ordre institutionnel (manque de temps, moyens humains, formation des professionnel-les) et liés aux publics (manque de motivation, barrières linguistiques, état psychique, distance ou horaires inadaptés) ;
- La perception du sens et de l'utilité des instances de participation est souvent remise en question par les acteurs.

En résumé

L'enquête montre que la majorité des structures ont mis en place des dispositifs participatifs, mais leur fonctionnement, leur portée et leur évaluation restent limitées par divers freins. La question du sens et de la motivation, tant chez les publics que chez les professionnel-les, demeure centrale pour renforcer la participation effective des personnes accompagnées.

Plaidoyer

La santé des personnes exilées

Les parcours des personnes exilées se trouvent confrontés à une série d'obstacles, qui se déploient dans un contexte social et politique marqué par des discours excluants et des dispositifs normatifs restreignant leur accès aux droits.

Si l'ensemble de la population connaît des difficultés dans l'accès aux soins, **les personnes exilées se heurtent à des barrières structurelles et systémiques supplémentaires** :

complexité administrative, obstacles linguistique, isolement social, précarité et saturation des services de santé.

En 2025, la Fédération des acteurs de la solidarité a publié son plaidoyer en faveur de la santé des personnes exilées, élaboré à partir des constats des adhérent-es et enrichi de recommandations visant à repenser les dispositifs existants et à renforcer les compétences des professionnel·les et des bénévoles.

Dans cette dynamique, la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne a mené **une enquête par questionnaire auprès de ses adhérent-es et partenaires pour interroger l'accès aux soins des personnes exilées dans cette région.**

Une importante mobilisation a permis de recueillir **64 réponses** auprès de professionnel·les du social et de la santé du territoire. Ce sont 44 % des répondant-es qui exercent leurs fonctions dans le secteur du dispositif national d'accueil (DNA), 22 % des répondant-es font partie du secteur médical ; 19 % des répondant-es exercent leurs fonctions dans le secteur médico-social et enfin 14 % dans le secteur social-hors DNA.

Les résultats sont encore en cours d'analyse et seront publiés courant 2026.

Newsletters

« Des nouvelles de la participation »

En 2025, la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne a testé l'envoi de deux lettres d'information sur la participation, pour permettre une veille, apporter des pratiques inspirantes et rappeler des dates importantes. Cette initiative sera à poursuivre en 2026.



POUR RECEVOIR LA NEWSLETTER

contacter :

participation-bretagne@federationsolidarite.org

« Les news en santé »

Depuis 2023, la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne vous concocte une newsletter pratique et inspirante en santé diffusant : des ressources, des outils, des formations, des podcasts, des articles scientifiques, des appels à projet... sur la santé des personnes en situation de précarité.

Fréquence d'envoi : entre 2 et 6 dans l'année.



POUR RECEVOIR LES NEWS EN SANTÉ

contacter :

emilie.rey@federationsolidarite.org

Par des **actions**

Événements, accompagnements, formations, dispositifs...

Accompagnements

Animation territoriale SEVE emploi



SIAE ET ENTREPRISES
VERS L'EMPLOI

En 2025, plusieurs temps d'animation territoriale ont été organisés afin de faire vivre la communauté SEVE en Bretagne et soutenir la progression des structures engagées dans le programme.

Trois journées départementales ont ainsi eu lieu :

- à Rennes (Ille-et-Vilaine) ;
- à Josselin (Morbihan) ;
- à Plouaret (Côtes-d'Armor) ;

réunissant au total près de 80 professionnel·les issu·es de 35 SIAE.

Ces rencontres ont permis d'échanger autour de thématiques clés telles que le recrutement dans les SIAE, l'offre de service aux employeur·euses et aux salarié·es en transition professionnelle, ainsi que la place de ces dernier·ères dans les démarches de médiation. Elles contribuent à renforcer les pratiques de médiation active, notamment pour les structures récemment engagées dans SEVE, tout en valorisant les expériences des collectifs plus avancés.

Une journée régionale SEVE a été organisée le 10 juin 2025 à Logonna-Daoulas (Finistère), réunissant 101 participant·es issu·es de 20 SIAE, accompagné·es de 6 formateur·ices et de l'équipe de la Fédération des acteurs de la solidarité. Dans un cadre propice aux échanges, cette journée a permis d'aborder plusieurs thématiques de travail en ateliers et de renforcer la communauté de professionnel·les engagé·es dans le programme. La participation d'un groupe de salarié·es en transition professionnelle a particulièrement enrichi les échanges et favorisé les réflexions autour des pratiques d'accompagnement.

3 JOURNÉES
DÉPARTEMENTALES

1 JOURNÉE RÉGIONALE

181 PARTICIPANT·ES

55 SIAE

Do It Your SEVE

En 2025, **une journée de Do It Your SEVE** a été organisée pour les nouveaux·elles salarié·es permanent·es des SIAE déjà formé·es afin de **favoriser leur montée en compétences et développer une communauté de professionnel·les**. Il s'agissait d'un vrai besoin en Bretagne puisque **13 personnes s'y sont inscrites**.

Une session « Do It Your SEVE » en présentiel sera de nouveau proposée en 2026, dans la continuité du succès de ce format.

Événements

Les ateliers de croisement des regards sur la participation

En 2025, **4 ateliers** ont été organisés :

- Languedoc, le 18 mars 2025 ;
- Rennes, le 28 mars 2025 ;
- Lorient, le 28 octobre 2025.

Ces ateliers ont rassemblé **60 personnes accompagnées et professionnel·les** pour échanger sur la participation, chaque groupe travaillant séparément sur leurs perceptions et attentes, puis se retrouvant en plénière pour comparer les réponses et analyser les décalages.

Les matériaux recueillis lors de ces ateliers mettent en lumière l'importance des échanges entre personnes accompagnées et professionnelles, la nécessité de créer des espaces de participation variés (formels, d'expression, informels) et le rôle central de la qualité de la relation et de l'écoute dans ces espaces.

Les personnes accompagnées participent principalement pour comprendre l'institution, mieux connaître leurs droits, se sentir entourées et moins seules. Elles recherchent des échanges sincères, où la convivialité et la confiance sont essentielles. Toutefois, leur expression reste souvent peu suivie d'effets concrets, ce qui suscite un sentiment de frustration et une certaine violence symbolique, notamment en raison du sentiment de ne pas être pleinement entendues ou comprises par les professionnel·les.

Les professionnel·les, de leur côté, trouvent

ces moments d'échange enrichissants, leur permettant de prendre du recul, de nourrir leur pratique, de renforcer le collectif et de donner du sens à leur engagement. Ils soulignent toutefois que la participation n'est pas toujours soutenue par l'institution, certains collègues étant peu impliqués ou réticents à partager le pouvoir.

Une tension persistante concerne la place de l'expression : si les personnes accompagnées sont intéressées, leur participation n'est souvent pas suivie d'effets concrets, et la question de leur mobilisation demeure complexe. La dynamique de groupe et le lien personnel avec les travailleur·euses sociaux·ales jouent un rôle clé dans leur participation.

Par ailleurs, ces ateliers ont permis de **générer des idées nouvelles**, comme l'organisation d'actions collectives, la préparation de réunions en amont pour mieux préparer la parole, ou encore la mise en place de temps d'expression entre structures.

Au final, ces rencontres ont été perçues comme bénéfiques pour faire évoluer la pratique de la participation, renforcer la relation entre acteur·ices, et donner des idées concrètes pour améliorer l'engagement des personnes accompagnées.

Elles ont aussi souligné la nécessité d'un engagement plus institutionnalisé et soutenu pour faire de la participation un véritable levier d'émancipation et d'amélioration des pratiques.

Forum Ouvert « Participer... Vraiment ? »



La Fédération des acteurs de la solidarité considère la participation des personnes concernées comme un principe fondamental, reposant sur l'inclusivité, l'horizontalité et la

légitimité de leurs savoirs. Elle la voit comme un processus éthique, évolutif et incontournable dans ses actions.

La Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne porte le CRPA Bretagne depuis 2011, et intègre des personnes concernées dans sa gouvernance et ses projets. Engagée dans la lutte contre la pauvreté depuis 2020, elle a développé plusieurs initiatives telles que la charte de la participation citoyenne et le développement du travail pair.

3. ACCOMPAGNER ET APPUYER LES STRUCTURES DE LA SOLIDARITÉ

La Fédération des acteurs de la solidarité a souhaité poursuivre et renforcer ses actions, notamment à travers des alliances locales en Bretagne, tout en continuant à contribuer à la construction et à l'évaluation des politiques publiques via le CRPA.

Le 24 novembre 2025, avec le soutien du pacte des solidarités, la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne, en partenariat avec le Laboscop, a organisé un forum ouvert sur la participation, qui a rassemblé une centaine de personnes en situation de vulnérabilité, professionnelles, représentant-es associatif-ves et institutionnel-les, élu-es, chercheur-euses, et citoyen-nes, tous engagé-es dans une réflexion

collective sur les modalités, enjeux et défis de la participation dans l'action sociale.

Nous avons fait le pari de la participation pour parler de la participation, en faisant confiance aux personnes présentes pour définir et traiter les sujets importants pour elleux à ce sujet. Cela a donné lieu à **26 ateliers** et un tas de discussions informelles.

Notre est que ces ateliers servent à nourrir les réflexions des différents acteur-ices sur la question de la participation et fassent naître un réseau apprenant autour de ces questions en 2026.



Le point de vue de Pascale Perron sur les ateliers

« Leurs contenus permettent d'éclairer que la participation des personnes accompagnées et des professionnels dépasse le simple cadre réglementaire. En effet, c'est un enjeu de reconnaissance mutuelle. La participation demande de changer nos habitudes et nos façons de nous rencontrer. C'est à cette condition que la participation peut devenir un levier d'émancipation. Plusieurs comptes-rendus mettent en lumière l'importance de la posture professionnelle : accepter l'incertitude et cultiver la symétrie des savoirs dans les «petits riens» du quotidien. Entre le «langage du dispositif» et le «langage du vécu», nous y lisons l'importance de créer des espaces de parole sécurisés, d'explicitier les notions de participation, et de lutter contre les freins liés aux représentations, aux pouvoirs et à l'inégalité des voix. Il en ressort que la participation n'est pas une fin en soi, mais le processus nécessaire pour restaurer le lien social et permettre à chacun, quelle que soit sa vulnérabilité, de se sentir pleinement vivant et acteur de la cité »

Pascale PERRON, Laboscop

→ **COMPTE RENDU COMPLET**

disponible sur le site de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne
federationsolidarite.org/regions/bretagne

3. ACCOMPAGNER ET APPUYER LES STRUCTURES DE LA SOLIDARITÉ

- que vers les personnes accompagnées ;
- Faire évoluer les postures professionnelles du travail social mais également le travail de santé ;
 - Faciliter l'accès aux professionnel·les de santé ;
 - Faciliter et systématiser l'usage de l'interprétariat dans les entretiens individuels et consultations ;
 - Décloisonner les secteurs du social et de la santé ;
 - Développer la médiation en santé et la pair-aidance ;
 - Alerter collectivement sur la faiblesse de la démographie médicale du territoire ;
 - Favoriser la participation des personnes concernées.

Ces saynètes ont aussi été l'occasion pour les participant·es d'échanger sur :

- La frustration des professionnel·les de ne pas pouvoir accompagner correctement les personnes selon leurs besoins ;
- La résignation des professionnel·les face à l'absence de solution adaptée aux besoins des personnes ;
- Le pouvoir du/de la professionnel·le sur les personnes accompagnées ;
- La place de la personne dans son propre parcours et la question de la co-construction des projets (qu'ils soient social ou de soins) avec la personne ;
- La dérive des financements d'actions spécifiques et innovantes au détriment des financements de fonctionnement de dispositifs déjà existants et ayant fait leurs preuves.



LA RESTITUTION DE L'ÉVÉNEMENT

est disponible sur
federationsolidarite.org

Centre de ressources



Sur les questions d'hébergement et de logement

La bonne coopération partenariale entre les services déconcentrés de l'État et les associations adhérentes de la Fédération des acteurs de la solidarité est fondamentale à la réussite de la mise en œuvre des politiques publiques du logement et de l'hébergement. Par exemple, en Ile-et-Vilaine, la Fédération

des acteurs de la solidarité Bretagne représente les associations gestionnaires des places d'hébergement au conseil d'administration du GIP SIAO 35 et elle participe, représentée par des administrateur·ices et des personnes concernées aux comités stratégiques des SIAO bretons.

3. ACCOMPAGNER ET APPUYER LES STRUCTURES DE LA SOLIDARITÉ

La Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne organise les représentations institutionnelles (CRHH, les PDALHPD, FNAVDL, COMED, DALO, les instances de l'IAE : CD2IAE,

CDEFI...). Par ailleurs, la DREETS Bretagne a associé la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne au Comité de suivi de la feuille de route « fluidité » hébergement/logement.

Sur les questions de participation

La Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne a répondu aux sollicitations de partenaires sur des questions participation :

- Pourquoi les personnes participent ou non ?
- Quels intérêts elles y trouvent ?
- Quels intérêts y trouvent les professionnel·les qui les accompagnent ?
- Quel rapport aux personnes concernées / résidentes ?
- Quel changement de posture professionnelle ?
- Quels sont les effets sur la personne, sur le collectif, de la personne dans le collectif ?
- Quels sont les enjeux ?
- Quels sont les freins ?
- Quels sont les leviers/conditions de la participation ?
- Quelles sont les bonnes pratiques ?

l'échange d'expériences, le partage de bonnes pratiques, des conseils ainsi que des ressources documentaires.

Quelques exemples sur 2025 :

- Commissaire à la lutte contre la pauvreté : feuille de route sur la précarité alimentaire / participation des personnes concernées ;
- Mutualité française : projet de livre de recettes pour étudiants en précarité ;
- Étudiant·es en Master 2 Intervention et développement social à l'Université Rennes 2 : échanges de pratiques « participation des usagers dans les établissements sociaux et médico-sociaux autour des conseils de vie sociale » ;
- Réseau ANDESS : intervention auprès des bénévoles des épiceries solidaires lors de leur journée régionale...

Nos interlocuteur·ices sont venu·es chercher

Quelques exemples en 2025

- Direction Solidarité Santé Ville de Rennes (projet bagagerie) ;
- ADALEA (Saint-Brieuc) : renforcer la participation des personnes au sein des réunions du pôle AEVS ;
- LIVAH (Rennes) : intervention auprès de professionnels sur les questions de participation qu'ils se posent ;
- Maison de l'Argoat (Guingamp) : demande de mise en œuvre d'un Conseil de Vie Sociale – CHRS avec des logements diffus ;
- CHRS Brocéliande, Association ASFAD (Rennes) : mise en œuvre de la participation à la vie de la structure – CHRS) - Cf. *paragraphe ci-dessous*.
- Sève emploi : animation d'un atelier avec les salarié·es en transition professionnelle lors d'une journée régionale des SIAE ;
- Commission « Personnes Exilées » de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne : atelier sur la Participation des personnes accompagnées / accueillies ;
- Des échanges avec les collègues des autres Fédération des acteurs de la solidarité de France sur les questions de formation, rémunération des personnes concernées, présence des personnes concernées dans les instances de gouvernance...

Formations

Réforme de la tarification des CHRS

En complément de la journée régionale d'information organisée au printemps 2025 par la DIHAL, la Fédération des acteurs de la solidarité propose aux adhérent·es, avec le soutien de RYDGE, **une formation pour les accompagner au changement de modèle de gestion budgétaire**, avec le passage en

gestion par état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) et états réalisés des recettes et dépenses (ERRD) que les structures gérantes de CHRS vont devoir appliquer à l'horizon 2027. **Trois sessions de formation**, une en fin d'année 2025 à Saint-Brieuc et deux en juin 2026 à Rennes et Quimper.

SEVE Emploi

SEVE Emploi est un programme porté par la Fédération des acteurs de la solidarité visant à favoriser l'accès à l'emploi durable des personnes éloignées du marché du travail. **Il accompagne les structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) dans l'évolution de leurs pratiques vers davantage de médiation active avec les employeur-euses.** À travers une formation-action destinée aux salarié-es permanent-es, le programme encourage la rencontre directe entre entreprises et personnes en transition professionnelle et contribue à renforcer les coopérations territoriales. SEVE Emploi s'appuie sur un réseau national composé

d'une équipe dédiée et de formateur-ices qualifié-es. Depuis son lancement en 2014, plus de 500 collectifs ont été formés, représentant près de 3 500 professionnel·les.

En 2025, 176 SIAE ont été accompagnées en France métropolitaine et à La Réunion, dont **12 en Bretagne.**

En Bretagne, le programme SEVE se développe depuis 2020 et aujourd'hui, ce sont 35 équipes qui ont été formées sur un total de 196 organisations conventionnées soit 18 %. Trois structures ont bénéficié d'une formation qui a concerné à la fois l'équipe de l'AI et de l'ACI : Eurêka Emplois Services, Rail Emploi Services et ART 29.

À ce jour, voici les caractéristiques des structures formées à SEVE :

Année	ACI	AI	EI	ETTI	Nombre de salarié-es permanent-es formé-es	Nombre de salarié-es en transition pro dans les structures
2020	6	0	0	0	43	136
2021	5	2	0	0	47	395
2022	6	2	0	0	40	165
2023	2	1	0	0	13	123
2024	1	3	1	0	31	251
2025	3	3	0	0	45	529
Total SEVE Bretagne	23	11	1	0	174	1070
Total Bretagne	97	35	37	17	/	/

En 2025, la mobilisation de nouvelles SIAE en Bretagne s'inscrit dans un contexte sectoriel contraint.

La baisse du nombre d'ETP insertion conventionnés et les difficultés financières rencontrées par certaines structures limitent leur capacité à s'engager dans de nouveaux dispositifs.

Par ailleurs, le vivier de structures éligibles reste restreint après plusieurs années de déploiement

du programme sur le territoire.

Malgré cela, un travail de sensibilisation a été mené avec l'appui des DDETS et des départements (COFIL régional, relais de l'appel à mobilisation) ainsi que par des actions de prospection et des ateliers dans des structures déjà engagées.

Ces démarches ont permis de maintenir le lien avec l'écosystème IAE et de faire émerger des manifestations d'intérêt.

3. ACCOMPAGNER ET APPUYER LES STRUCTURES DE LA SOLIDARITÉ

Ensemble des SIAE formées à SEVE en 2025 en Bretagne



Le programme en bref :

- 10 journées de formation à la médiation active (9 journées sur site, par un formateur SEVE Emploi + 1 journée régionale (10 juin)) ;
- 4 séminaires de direction (3 en régions, et 1 au national) ;
- Des indicateurs mensuels ;
- Une dotation de 20 000 €.

Quelques résultats de cette promotion 2025 :

- Pour les SEVE 1
 - +14 % d'employeurs partenaires ;
 - +160 % de période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) réalisées.
- Pour les SEVE 2
 - 58 % des sorties en emploi durable sont issues d'une Mise à Disposition (MAD) ou d'une PMSMP ;
 - +15 % d'employeurs partenaires.

Mise en place de la participation des personnes accompagnées à la vie de la structure

L'accompagnement de l'association ASFAD – Rennes (mai 2025)

Contexte

En décembre 2024, le CHRS Brocéliande de l'ASFAD a sollicité la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne pour développer la participation des résidentes à la vie de la structure. L'équipe est en réflexion, notamment sur l'amélioration des réunions collectives mensuelles et la facilitation des échanges individuels, car les femmes accueillies restent souvent réservées.

Divers travaux dans le bâtiment, comme le réaménagement de la cuisine collective, ainsi que la préparation du programme d'activités estivales, offrent des opportunités concrètes pour favoriser leur implication.

L'équipe du CHU a été rejoint par celle du service insertion sociale, toutes deux partageant le même espace au CHRS Brocéliande.

Objectif général

Accompagner un changement de pratiques professionnelles vers une participation active des résidentes, en s'appuyant sur une formation-action.

Actions menées

- 1 journée de formation/réflexion avec les professionnels des deux services pour explorer la notion de participation, clarifier les intentions des équipes et le contexte institutionnel ;
- 1 demi-journée réunissant professionnel·les et résidentes pour discuter des façons de vivre les activités collectives et recueillir leurs envies ;
- Expérimentation concrète : organisation d'activités collectives (cuisine, zumba) proposées et pilotées par les résidentes ;
- 2 demi-journées de bilan : avec

3. ACCOMPAGNER ET APPUYER LES STRUCTURES DE LA SOLIDARITÉ

les résidentes pour analyser ces expérimentations, en tirer des enseignements, et envisager de nouvelles approches ;

→ La démarche s'est conclue en novembre 2025.

Résultats et enseignements

- Certaines professionnelles ont retrouvé du sens dans leur travail ;
- La majorité a modifié leur regard sur les envies et capacités des résidentes ;
- Des techniques issues de la formation (travaux en petits groupes) ont été intégrées dans leurs pratiques ;
- La réunion mensuelle des résidentes est devenue un moment clé pour aborder des sujets collectifs ;
- La réunion n'est plus uniquement animée par la responsable, mais implique davantage les résidentes ;
- Un conseil des jeunes a été créé pour que les plus grands enfants participent à la vie collective ;
- Un constat d'écart entre les envies des résidentes et les pratiques professionnelles a été identifié ;
- La salle collective est devenue un lieu de rencontre informel, utilisé consciemment par

les professionnel·les pour favoriser le lien avec les résidentes, le lien de confiance et le lien social ;

→ La responsable de service se sent soutenue dans sa démarche de changement grâce à cette formation.

Conclusion

Ce projet a permis d'instaurer une dynamique participative, d'améliorer la relation entre professionnel·les et résidentes, et de favoriser une pratique plus inclusive.

La démarche s'inscrit dans une volonté de transformation des pratiques professionnelles, avec un impact positif sur le climat et la qualité de vie au sein du service. En effet, après plusieurs mois d'expériences, les professionnelles ont réalisé que leur approche institutionnelle limitait l'autonomie des résidentes.

Grâce à des jeux et des échanges, les résidentes ont découvert leur capacité à s'exprimer, à occuper l'espace et à engager des relations plus égalitaires. Les professionnel·les ont compris que favoriser la participation passe par l'écoute, la délibération et l'implication dès la conception des activités et des espaces, plutôt que par la simple organisation d'activités.

Dispositifs

Cultur'actions Solidaire

PRÉSENTATION



La culture est un instrument fondamental d'émancipation individuelle et collective, qu'il convient d'intégrer au cœur des dispositifs de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

En Bretagne, la Fédération des acteurs de la solidarité initie depuis 2022 une démarche afin de contribuer au respect des droits culturels des personnes en situation de précarité et d'exclusion. **L'appel à mobilisation du dispositif Cultur'Actions Solidaires est à destination des structures médico-sociales et les structures d'accueil, d'hébergement et d'insertion du réseau de la Fédération des acteurs de la solidarité.** Il a pour objectif d'encourager la participation des personnes en fragilité par la mise en place d'actions culturelles, scientifiques, sportives, citoyennes, artistiques... La réponse à cet appel à mobilisation a été fait en partenariat avec des acteur·ices culturel·les locaux·ales.

L'article 140 de la loi d'orientation du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions **fait de l'accès de tous à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs, un « objectif national »**, réaffirmé dans la loi d'orientation égalité citoyenneté de 2016 relative à la lutte contre les exclusions.

LA PARTICIPATION DES PERSONNES À LA VIE CULTURELLE PEUT CONTRIBUER À :

- Faire émerger des compétences ;
- Nourrir l'estime de soi ;
- Construire des repères ;
- Favoriser la participation citoyenne de tous et toutes ;
- Faire émerger une relation plus horizontale entre l'intervenant·e social·e et la personne accompagnée, ce qui facilite l'accompagnement.

3. ACCOMPAGNER ET APPUYER LES STRUCTURES DE LA SOLIDARITÉ

LE FINANCEMENT DU DISPOSITIF

Le dispositif est financé par l'État et la Région Bretagne dans le cadre du Pacte Breton pour les solidarités.

Une enveloppe de **35 000 €** a été attribuée pour la mise en œuvre de **23 actions** à l'échelle de la Bretagne.



LES VALEURS DU PROGRAMME

- La reconnaissance des droits culturels des personnes ;
- La co-construction des actions avec les personnes concernées, les intervenant-es sociaux-ales et culturels ;
- La rupture avec la reproduction des inégalités entre les acteur-ices sociaux-ales et culturel-les.

LES STRUCTURES PORTEUSES

Cultur'Actions Solidaires est à destination des adhérent-es de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne, répartis dans les 4 départements bretons.

En 2025, **14 structures** se sont engagées et ont porté des projets culturels auprès des personnes qu'elles accueillent et accompagnent :



CO CONSTRUCTIONS DES PROJETS AVEC DES PARTENAIRES CULTURELS

Tous-tes les adhérent-es de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne peuvent postuler sous réserve qu'ils sollicitent le partenariat d'un acteur culturel de leurs territoires afin qu'ils soient accompagnés dans le bon déroulement du projet culturel : relation avec les artistes, réglementation, propositions...

Les actions sont réalisées pour et avec des personnes :

- En situation de précarité : enfants, jeunes, en familles ou isolés, parent ;
- En hébergement d'urgence ou d'insertion : rencontres, résidences artistiques, expérimentations, parcours culturels... ;
- Bénéficiant d'un dispositif d'accompagnement au logement ou d'insertion par l'activité économique.

LES ACTIONS

- Les actions ont une dimension collective ou individuelle : participation active et large des personnes concernées sur une durée significative ;
- Elles peuvent s'exprimer de différentes formes : rencontres, résidences artistiques, expérimentations, parcours culturels... ;
- Elles encouragent l'égalité entre les femmes et les hommes, la diversité culturelle, sociale et intergénérationnelle.

MUSIQUE



PHOTOS



THÉÂTRE



LECTURES



VIDÉO



ARTS



RADIO



SPORT



SORTIES CULTURELLES



JEUX



SCIENCES



PATRIMOINE



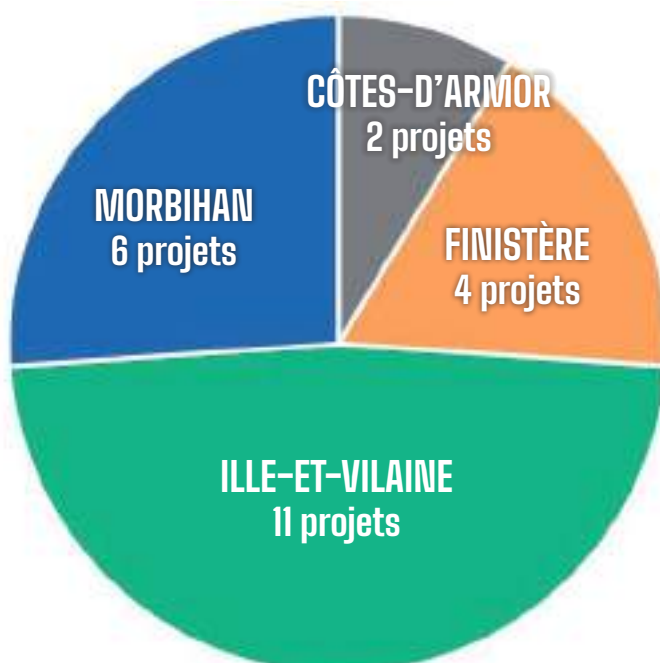


BILAN 2025

Pour la 4^e édition de Cultur'Actions Solidaires en 2025, 14 membres de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne se sont mobilisés et ont porté 23 projets.

RÉPARTITION PAR DÉPARTEMENT

des 23 projets



543 PERSONNES
CONCERNÉES

45 INTERVENANT·ES
SOCIAUX·ALES

39 ACTEUR·ICES
CULTUREL·LES

Convergence

Convergence Ille-et-Vilaine est le neuvième territoire de déploiement du programme CVG. Il a été officiellement **lancé le 1^{er} octobre 2023**, sur le périmètre de Rennes Métropole uniquement. **Il est porté par cinq ACI** : Prélude Rennes (porteur de PHC), les Compagnons Bâisseurs Rennes, Études et Chantiers Rennes, les Ateliers d'Insertion du Pays Rennais (AIPR) et Emmaüs Atelier 2M Bruz (porteur de PHC).

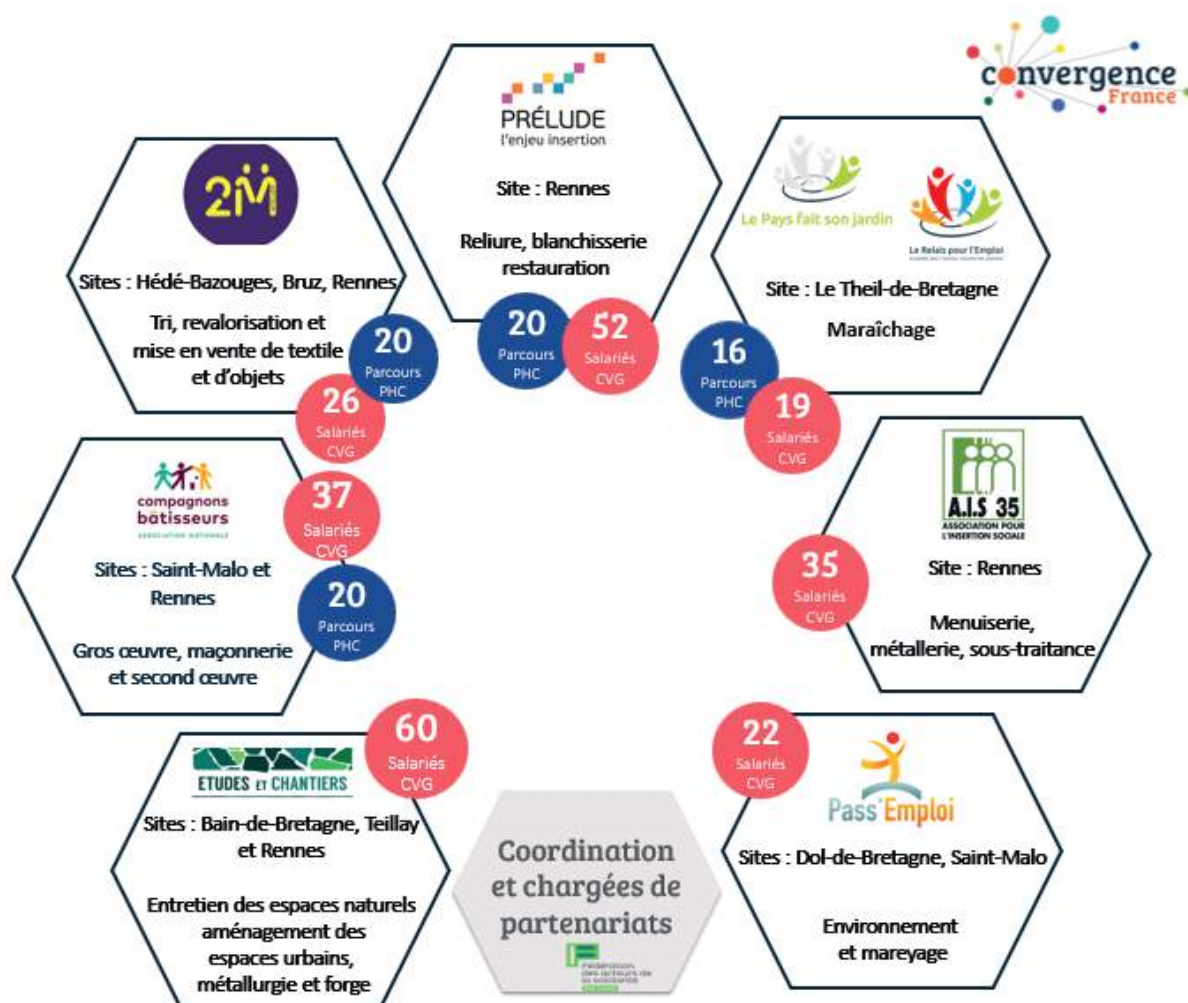
L'année 2025 a vu le collectif s'élargir en deux phases :

- Au 1^{er} janvier, entrée du chantier Pass'Emploi à Saint-Malo et Dol-de-Bretagne, de l'équipe malouine des Compagnons Bâisseurs (déjà porteur de PHC), des équipes de Bain-de-Bretagne et Teillay d'Études et Chantiers et l'équipe d'Emmaüs Ateliers 2M à Hédé ;
- Au 1^{er} juillet, entrée du chantier Le Pays fait son jardin au Theil de Bretagne (déjà porteur de PHC).

3. ACCOMPAGNER ET APPUYER LES STRUCTURES DE LA SOLIDARITÉ

À fin 2025, le collectif Convergence Ille-et-Vilaine atteint son périmètre final et compte 251 salarié-es sur CVG et 76 parcours PHC.

Les ressources mutualisées sont portées par la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne depuis 2023.



Premier forum d'accès aux droits



Le grand temps fort de l'année 2025 pour l'équipe de Convergence Ille-et-Vilaine a été l'organisation du premier forum d'accès aux droits le 4 novembre 2025 au Jeu de Paume à Rennes, en partenariat avec la CAF, la CARSAT et la CPAM. En effet, près de 70 % des salarié-es

en transition professionnelle du collectif rencontrent des difficultés liées aux démarches administratives et à l'accès aux droits.

À destination des équipes des sept chantiers d'insertion du collectif Convergence (salarié-es

3. ACCOMPAGNER ET APPUYER LES STRUCTURES DE LA SOLIDARITÉ

en parcours des programmes PHC et CVG, CIP/ASP/ESP, encadrant-es techniques et directions de chantier), l'objectif principal de cette journée était d'informer les salarié-es en parcours des différents droits qu'ils et elles peuvent faire valoir, de rencontrer et d'échanger avec les organismes et associations présents et de gagner en pouvoir d'agir sur leurs situations.

Tout au long de la journée, les **250 participant-es** ont pu rencontrer et échanger avec la **vingtaine de partenaires** qui ont répondu positivement à l'invitation de tenir un stand, répartis en cinq pôles :

- **Logement** : Action logement, Adil 35, la Fondation pour le logement des personnes défavorisées, Udaf 35 ;
- **Droits sociaux et juridiques** : Caf, Carsat, Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine (Info sociale en ligne), CCAS de Rennes, Cdad, Aide juridique d'urgence, Cidff, Mrap, Maison France Services ;
- **Santé** : Cnam, Agefiph, Mdph, Communauté 360, l'unité de tabacologie du CHU de Pontchaillou (stand de prévention dans le cadre du Moi(s) sans tabac) ;
- **Mobilité** : Weker mobilité, Ehop covoiturage ;
- **Travail** : Cravate solidaire.

Des conférences et ateliers se sont également déroulés dans deux autres espaces dédiés.

Au programme :

- **Une conférence sur l'habitat indigne** co animée par la CAF et la Fondation pour le logement des personnes défavorisées
une trentaine de participant-es
- **Deux conférences sur les droits à la retraite** proposées par la Carsat
60 participant-es
- **Des ateliers de sensibilisation à la mobilité partagée** avec Ehop covoiturage
12 participant-es
- **Deux jeux de lois** animés par le Cdad sur les droits et les devoirs des citoyens
18 participant-es
- **Un atelier de création du compte caf.fr**
11 participant-es
- **Un quizz sur le vrai/faux des entretiens d'embauche** réalisé par la Cravate solidaire

Les retours des participant-es et intervenant-es sont globalement très positifs. De nombreux-ses salarié-es ont apprécié de pouvoir obtenir des réponses concrètes et personnalisées à leurs questions, grâce aux échanges en face-à-face avec les partenaires.

Le forum a également favorisé la découverte de partenaires méconnus.

Plusieurs effets concrets sont à souligner : dossiers CAF repris ou relancés (y compris des situations lourdes), rendez-vous et rappels programmés, comptes administratifs débloqués, bilans de santé fixés, reconnaissances de droits apprises (obtention de RQTH, possibilité de départ à la retraite progressive) et même la mise en place de solutions de covoiturage entre salarié-es à l'issue du forum.

Les conférences et animations ont été globalement appréciées, bien que certain-es participant-es auraient souhaité des contenus davantage adaptés à leurs situations immédiates (notamment sur l'accès à des logements disponibles).

Du côté des intervenant-es, le forum a également joué un rôle important de (re)connexion partenariale. Plusieurs organismes ont souligné l'intérêt de rencontrer ou de redécouvrir d'autres acteur-ices, de renouer le lien avec le public et de redonner du sens à leur mission à travers cette démarche d'*aller-vers*.

Des perspectives de collaboration ont émergé (conventionnements, partenariats futurs, interventions conjointes), et certains partenaires ont exprimé le souhait de renforcer leur présence lors d'une prochaine édition.

Quelques points de vigilance ont néanmoins été identifiés : des difficultés de compréhension pour des participant-es allophones sans accès à de la médiation interculturelle et linguistique, ainsi qu'un espace perçu par certain-es comme bruyant et exigu, pouvant limiter le confort et la confidentialité des échanges (espace qui a toutefois été jugé par d'autres comme générant une ambiance conviviale et des échanges de qualité).

Malgré ces limites, l'événement a été perçu comme bien organisé, utile et pertinent, et l'idée d'inscrire ce format dans la durée, éventuellement sur une base biennale, a fait largement consensus.

Merci aux équipes des chantiers d'insertion pour leur important effort de mobilisation en amont du forum et pour leur soutien durant la journée.

Merci à l'ensemble des partenaires présents pour leur engagement auprès des salarié-es en parcours du collectif de Convergence 35.

Par du **partenariat**

Consortium IAE, Fédération des acteurs de la solidarité/
ARO, commissions thématiques

Les commissions régionales thématiques

La commission emploi-IAE

La commission Emploi-IAE Bretagne s'articule autour de plusieurs temps :

- Informations sur l'actualité du secteur Emploi-IAE (départementales, régionales, nationales) ;
- Coordination collective sur les projets portés par la Fédération ou les adhérent-es ;
- Échanges de pratiques professionnelles entre directions.

Durant l'année 2025, la commission s'est réunie

trois fois aux mois d'avril, juillet et octobre.

Principaux sujets traités

- Modèle économique - financements FSE+ - Ségur social ;
- Gouvernance et participation en CDIAE ;
- Projets en cours : emah, SEVE Emploi, PHC, CVG, O2R ;
- Marchés publics ;
- Actualités légales et réglementaires : loi France Travail, rapport IGAS...

La commission santé

Si la santé constitue le cœur des structures santé/précarité comme les points santé et celui des structures d'hébergement de soins résidentiels (LHSS, LAM...) elle est néanmoins une préoccupation importante pour toutes les autres structures d'hébergement. En effet, sur le territoire breton, **la question de la santé et de l'accès aux soins des personnes accompagnées prend de plus en plus d'espace pour les professionnel-les, tant les freins systémiques entravant l'accès à la santé des plus vulnérables y sont de plus en plus nombreux.**

La commission santé permet aux professionnel-les d'échanger sur ces questions.

Le contenu de la commission s'articule autour de plusieurs thèmes :

- La présentation d'un dispositif, d'un projet ou d'un partenaire extérieur au réseau (optionnel) ;
- Informations et échanges sur les actualités nationales avec la participation de la chargée de mission santé de la Fédération des acteurs de la solidarité nationale ;
- Échanges sur les actualités régionales ;
- Échanges sur les actualités et de chaque structure présente.

Cette année, **trois commissions santé** ont pu être organisées en Bretagne réunissant entre **5 et 16 adhérent-es**, selon la date.

Ces commissions ont été l'occasion d'échanger à propos de :

- La médiation en santé ;
- Les sorties d'hospitalisation complexes, l'accès limité aux soins de suites et de réadaptation pour les publics accompagnés, les sorties d'hospitalisation sans solution d'hébergement ;
- L'usage de l'interprétariat par les soignant-es, et du déploiement d'un futur dispositif d'interprétariat pour les professionnels libéraux ;
- La raréfaction de l'offre médicale dans certains territoires ;
- Des difficultés de mobilités pour les personnes vivant dans des secteurs isolés ;
- La diminution du nombre de places en hébergement d'urgence ;
- Du vieillissement prématuré des personnes en situation de précarité ;
- Des refus de soins et des refus de prise en charge ;
- De l'évolution des consommations (héroïne, cocaïne, crack) ;
- Des difficultés que rencontrent les

3. ACCOMPAGNER ET APPUYER LES STRUCTURES DE LA SOLIDARITÉ

professionnel·les du secteur face aux pathologies duelles (présence de troubles psychiatriques et addictifs) et de la non-prise en charge des personnes par les services compétents (les personnes sont renvoyées de l'une à l'autre des spécialités) ;

- De l'augmentation des troubles de santé mentale chez les publics accueillis et accompagnés ;
- De la saturation des LAM et LHSS ;
- Des difficultés d'orientation vers les services de psychiatrie et de neurologie.

La commission personnes exilées

En 2025, la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne a lancé une commission « personnes exilées ».

Les objectifs de cette instance ont été déterminés par les membres à la première réunion et sont les suivants :

- Transmettre les informations de la Fédération des acteurs de la solidarité nationale : législation, plaidoyers, et autres actualités ;
- Faire de l'échange de pratiques entre professionnel·les ;
- Construire des plaidoyers régionaux.

En 2025, 4 réunions ont eu lieu :

24/04/2025 à Pontivy

22 personnes

- Déterminer les objectifs et modalités pratiques de cette nouvelle commission ;
- Actualités nationales : fermeture de place CADA/HUDA, évolution du cahier des charges CADA, courrier d'interpellation disfonctionnement ANEF, AGIR.

03/09/2025 à Rennes

18 personnes

- Actualités nationales : recours ANEF, plaidoyer santé des personnes exilées, gestion du DNA ;
- Échanges de pratiques : transport lié aux convocation OFPRA, tarif et prestataire pour l'interprétariat, nouveau contrat d'intégration républicaine et cours en ligne.

16/10/2025 à Guingamp

- Commission croisée : santé des personnes exilées.

10/12/2025 à Dinan

17 personnes

- Présentation de l'association Noz Deiz ;
- Échanges de pratiques : utilisation du plaidoyer national « santé des personnes exilées », procédure pour l'interprétariat des médecins libéraux, pression de l'État sur les présences indues.

La commission mixte santé et personnes exilées

Cette année nous avons pu réunir deux commissions : la commission santé et la commission nouvellement ouverte personnes exilées.

Cette commission mixte a réuni **12 professionnel·les adhérent·es**.

Ce fut l'occasion de **présenter les résultats préliminaires de l'enquête portant sur l'accès aux soins des personnes exilées** en

Bretagne, de présenter les différentes **solutions d'interprétariat médical** disponibles pour les professionnel·les du soin dans la région, et de réaliser des **échanges de pratiques** sur différents sujets :

- Comment obtenir des RDV chez les médecins généralistes, spécialistes, de ville et/ou hospitaliers pour les personnes exilées ?
- Comment aborder la question de la santé avec les personnes concernées ?

Les réunions départementales

Dans chacun des départements, la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne propose un espace d'échange, d'information et de plaidoyer aux acteur·ices du territoire.

Face aux vents contraires, il est nécessaire de faire fronts communs et d'avoir ces espaces mieux accompagner le public vivant des situations de précarité.

En 2025, **une vingtaine de réunions** ont été menées en collaboration avec les référents départementaux :

- Loïc Cauret, Côtes-d'Armor ;
- Olivier Bleuzé et Philippe Porteu, Ille-et-Vilaine ;
- Martine Badaire et Julien Vergnault, Finistère ;
- Morgane Leroux, Morbihan.

Les partenariats

Avec l'Association régionale de l'habitat social (ARO Hlm)

Il s'agit d'une **convention** qui permet de nous engager en faveur du **relogement des plus démunis** autour d'un plan d'actions pluriannuel. En proposant des temps d'informations croisés

et de partage d'expériences sur la mobilisation des EPCI, la santé mentale, le « *aller-vers* » ou encore un outil de formalisation de la demande de logement.

Avec l'Union régionale de l'habitat jeunes (URHAJ)

Nous avons en projet de mieux travailler le **maintien des accompagnements sociaux pour**

les jeunes qui passent de l'hébergement au logement accompagné.

Avec Soliker Breizh

Il s'agit d'un **consortium qui réunit 12 fédérations sociales et médico-sociales du secteur privé non-lucratif** qui vise à **renforcer l'attractivité et la reconnaissance des métiers du social**, à la fois dans une dimension plaidoyer, mais aussi opérationnelle et d'outillage.

Ce consortium a, en 2025, lancé les concertations avec les syndicats employeurs et salariés, les structures actrices de terrains et les personnes concernées pour co-construire un pacte breton des solidarités.

Avec l'inter-réseau IAE

L'inter-réseau IAE, composé de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne, du Coorace, de la FEI et de Chantier École, se réunit une fois par mois pour **échanger sur les sujets IAE en Bretagne, les besoins des adhérents** et ponctuellement **répondre à des appels à projets**.

Les présidents des quatre réseaux se retrouvent également trois fois par an pour travailler à des fronts communs. L'inter-réseau supervise également la mission formation (un poste de chargée de mission formation Bretagne porté par la FEI) avec la DREETS Bretagne.

AGIR AVEC LES PERSONNES CONCERNÉES





Conseil national de lutte contre les exclusions

Le CNLE est une instance représentative et consultative, rattachée au Premier ministre, composé de **64 membres titulaires répartis en 5 collèges** : collège des partenaires sociaux (8 membres), collège des élu-es (8 membres), collège des associations (8 membres), collège des personnes qualifiées (8 membres), et le collège des personnes concernées qui représente 50 % des membres (32 personnes).

Ses missions

- Assiste de ses avis le Gouvernement sur toutes les questions de portée générale qui concernent la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ;
- Assure une concertation entre les acteurs (pouvoirs publics, associations, partenaires sociaux, etc dans son domaine ;
- Peut être consulté par le Premier ministre sur les projets de textes législatifs ou réglementaires, ou saisi pour avis par les membres du Gouvernement ;
- Peut proposer aux pouvoirs publics les mesures qui lui paraissent pouvoir améliorer la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ;
- Suit annuellement l'évolution de la pauvreté, des inégalités et de l'exclusion sociale.

En 2025, Morgane Brillault et Jérôme Renault membres du cinquième collège des personnes concernées, pour la mandature 2023-2026, ont participé aux **quatre réunions plénières** en présentiel, à Paris.

Ils ont pu assister à des **plénières extraordinaires**, en visio, sur d'autres sujets, et **contribuent également aux travaux du CNLE à travers des groupes de travail** sur la base du volontariat :

- GT « Loi plein emploi » ;
- GT « Participation II » et ses trois commissions : ancrage territorial, valorisation et évaluation, par exemple.

NOUVEAUTÉ 2025

Pour les membres du 5^e collège des personnes concernées, des temps de préparation et de debriefing ont été mis en place.

Ils ont bénéficié, également de deux journées de formation : « la prise de parole en public » et « formation aux rôles de président et rapporteur.

4 RÉUNIONS PLÉNIÈRES À PARIS

11 MARS 2025

Maltraitance institutionnelle

- Présentation du rapport sur la maltraitance institutionnelle par Marie-Aleth GRARD, présidente de ATD-Quart Monde ;
- Intervention sur les analyses concernant la pauvreté monétaire et l'évolution du marché du travail, issus du panorama de l'évolution de la pauvreté et l'exclusion sociale du CNLE en cours de finalisation par Muriel PUCCI, présidente du Comité scientifique du CNLE ;
- Point d'avancement sur les travaux du groupe de travail sur la loi pour le plein emploi, par Nicolas DUVOUX, président du CNLE ;
- Intervention d'Astrid PANOSYAN-BOUVET, ministre chargée du travail et de l'emploi.

3 JUIN 2025

Dispositif de solidarité à la source et accès aux droits

- Échange sur le dispositif de solidarité à la source et l'accès aux droits, avec Jean-Benoît DUJOL, directeur général de la cohésion sociale (DGCS) et Nicolas GRIVEL, directeur de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF).

23 SEPTEMBRE 2025

Missions du CNLE et « Territoires zéro chômeur de longue durée »

- Présentation des deux nouvelles missions confiées au CNLE par le Gouvernement et point d'étape sur le programme de travail de l'instance, par Nicolas DUVOUX, président du CNLE ;
- Interventions de représentants des collèges du CNLE, pour exposer leurs enjeux et priorités au regard de l'actualité ;
- Point d'étape et enjeux de pérennisation de la démarche « Territoires zéro chômeur de longue durée » (TZCLD) par Laurent GRANDGUILLAUME, président de l'association TZCLD.

2 DÉCEMBRE 2025

Rapport : « État de la pauvreté en France et projet d'allocation sociale unique »

- Présentation du rapport : « État de la pauvreté en France 2025 - 30 ans de regard sur les pauvretés », par Jean MERCKAERT, Directeur Action Plaidoyer France Europe et Mathilde NUGUE, responsable du département Analyse des pauvretés et territoires, au Secours Catholique Caritas-France ;
- Table ronde sur le projet d'allocation sociale unique (ASU) avec Fabrice LENGART, directeur général de l'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), Thibault BAZIN, député de la 4^e circonscription de Meurthe-et-Moselle, rapporteur général du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2026, et Sandrine RUNEL, députée de la 4^e circonscription du Rhône, membre de la commission des Affaires sociales de l'Assemblée Nationale, auteure avec la députée Nathalie COLIN-OESTERLE (3^e circonscription de la Moselle) d'un rapport sur l'ASU réalisé dans le cadre d'une mission flash.



Conseil régional des personnes accompagnées / accueillies



RAPPORT D'ACTIVITÉ
disponible sur demande à
crpabretagne@gmail.com

Le Conseil régional des personnes accompagnées / accueillies (CRPA) est une instance de participation qui associe les personnes en situation de précarité, de pauvreté et d'exclusion sociale dans la concertation et l'élaboration des politiques publiques qui les concernent.

Les CRPA et CNPA ont été instaurés par la DIHAL (Délégation interministérielle pour l'hébergement et l'accès au logement) et officialisés par le décret du 26 octobre 2016 qui régit son fonctionnement. En Bretagne, le CRPA est porté et animé par la Fédération des acteurs de la solidarité, depuis 2011.

Ses objectifs

Son objectif est de faire de la participation des personnes accueillies ou accompagnées et des intervenant-es sociaux·ales :

- Un outil de lutte contre l'exclusion ;
- Un mode de gouvernance ;
- Un droit à l'exercice de la citoyenneté ;
- Une co-construction des politiques publiques.

La participation est ouverte à toutes personnes concernées par une situation d'exclusion, dans le respect d'une règle de fréquentation 2/3 de personnes accueillies - accompagnées, ou l'ayant été, et 1/3 d'intervenant-es sociaux·ales, des bénévoles, des représentants de l'État ou

des collectivités territoriales.

Les personnes en situation de précarité qui participent à ces instances sont représentées par des délégué-es élu·es par leurs pairs, pour un an, renouvelable une fois. Elles et ils jouent un rôle fondamental pour porter la voix des personnes en situation de précarité partout où cela peut être nécessaire.

Le CRPA relève d'un principe de libre animation et ce sont les délégué-es et participant-es actif-ves qui en déterminent les agendas, les ordres du jours ainsi que les stratégies de mobilisation.

Ses missions

Organiser et animer 3 à 4 plénières par an

Doté de ses règles de vie, d'une expertise en matière de méthodes participatives et d'un noyau dur de participant·es, le CRPA Bretagne est aujourd'hui le rendez-vous incontournable des personnes accueillies - accompagnées, ou l'ayant été et des intervenant-es sociaux·ales, bénévoles, représentant-es de l'État ou des collectivités territoriales.

Le CRPA permet à ses participant·es de s'informer, d'échanger, de débattre et de faire des propositions sur les sujets relatifs à la définition, au suivi et à l'évaluation des dispositifs d'accueil, d'hébergement, d'accompagnement vers l'insertion et le logement, et plus globalement de la lutte contre la pauvreté.

Les plénières sont organisées et animées par les délégué-es breton·nes avec l'appui de deux animatrices : Klervia THOMAS (Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne) et Brigitte SOUN (association ADALEA).

Les thèmes abordés en 2025 :

11 mars 2025 à Languoux

84 personnes, dont 56 personnes accueillies/ accompagnées

- « Les mesures de protection, le paradis ? » ;
- Élections des délégué-es.

1^{er} juillet 2025 à Rennes

49 participant·es, dont 34 personnes accueillies/ accompagnées

- « La vie affective dans la précarité, osons en parler ! ».

14 octobre 2025 à Morlaix

59 participant-es dont 39 personnes accueillies/ accompagnées

→ « La réforme RSA, contrainte ou opportunité ».

9 décembre 2025 à Lanester

67 participant-es dont 43 personnes accueillies/ accompagnées

→ « Les fêtes de fin d'année dans la précarité ».

À l'issue de chaque plénière, une contribution reprenant l'ensemble des propositions formulées est largement diffusée, par les délégué-es, tant auprès des participant-es au CRPA que des partenaires institutionnels et des pouvoirs publics, ou autres organismes potentiellement concernés par les différents sujets.

4 PLÉNIÈRES

259 PARTICIPANT·ES

DONT 172
PERSONNES ACCUEILLIES/
ACCOMPAGNÉES



COMPTES-RENDUS
disponibles sur

federationsolidarite.org/regions/bretagne



Promouvoir le CRPA Bretagne par des actions d'aller-vers et de partenariat

Dans le but de renforcer et de diversifier la composition des conseils par une présentation de l'instance du CRPA et de la démarche de participation, mais également de faire évoluer les pratiques professionnelles, les délégué-es sont intervenu-es dans :

→ **DES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION EN TRAVAIL SOCIAL** : lycée Jeanne d'Arc à Rennes (formation « conseillère en économie sociale et familiale »), ITESS (Institut de

formation au travail éducatif et social) à Brest (ASS, ES, EJE), ASKORIA Lorient (ASS, ES, EJE 1^{re} année), ainsi qu'au conseil de perfectionnement de ce même établissement, qui a pour objectif l'adaptation des dispositifs de formation (de niveau 6 RNCP) aux réalités professionnelles en mutations constantes.

→ **DES STRUCTURES DU SECTEUR AHI ET DE NOUVEAUX ACTEURS** : CHRS ASFAD (Rennes) et Sauvegarde 56 (Lorient), Pensions de

4. AGIR AVEC LES PERSONNES CONCERNÉES

famille Association ASJP (Rennes) et ADALEA (Saint-Brieuc), la SCIC LIVAH (Rennes), Accueil de jour (Lorient) et le Trait d'union (Saint-Brieuc), mais aussi AFPA centre de formation (Languieux), l'association ELIASS (élèves inspecteur de l'action sanitaire et sociale) (Rennes) (cf. photo), l'ADIJ 22 (Saint-Brieuc), FJT les Amitiés sociales (Rennes), les Restos du cœur (Lannion et Lorient), Secours populaire (Lannion et Morlaix) et banque alimentaire Croix-Rouge (Lannion et Plouay), le réseau des épiceries sociales ANDESS, représentant des allocataires du RSA...

→ DES INSTANCES INTERNES À LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ BRETAGNE :

Commission d'attribution de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) Cultur'Actions Solidaires, ou aux GAN participation et GAN justice.



Porter la parole de leurs pairs auprès des politiques publiques

Les délégué-es jouent un rôle fondamental pour porter la voix des personnes en situation de précarité partout où cela peut être nécessaire.

→ LOGEMENT / HÉBERGEMENT

Les délégué-es sont membres des COMED (Commission départementale de Médiation) dans le Finistère et le Morbihan. Un délégué a pu assister au comité responsable du PDALHPD dans le Morbihan ainsi qu'à une rencontre sur l'habitat alternatif, organisée par Lorient Agglomération et un webinar inter associatif comités de veille DALO (objectifs et modalités de mise en œuvre).

Elles et ils sont également invité-es aux comités stratégiques du SIAO 22, 56 et 35.

→ STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

La commissaire à la lutte contre la pauvreté, a sollicité les délégué-es du CRPA pour travailler sur sa feuille de route sur la précarité alimentaire. Une première rencontre a eu lieu le 19 mars 2025, à Rennes avec 10 délégué-es nouveaux-elles et ancien-nes, la chargée de mission participation

et la déléguée régionale de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne. S'en est suivi un travail préparatoire avec les délégué-es, pour vulgariser le projet de feuille de route sur la précarité alimentaire.

Cinq délégué-es ont participé à l'atelier régional organisé par la commissaire, en présence de nombreux acteurs, sur la lutte contre la pauvreté en milieu rural et l'accès à une alimentation saine et durable.

Un délégué s'est rendu à Paris pour la journée de restitution sur la pauvreté en milieu rural, organisée par la DIPLP, le 29 septembre 2025.

→ CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE

Les délégué-es du CRPA de Bretagne sont partenaires du Conseil régional de Bretagne pour leurs avis et contributions sur le plan breton autour du refus de la misère et de la précarité depuis 2022. En 2025, une rencontre a eu lieu avec la direction mobilité du Conseil régional pour échanger sur les déplacements, la carte Breizh go solidaire, etc.

→ EMPLOI

Partenariat avec France Travail, la Direction Départementale France Travail Finistère, en la personne de Pascal AUTRET, chargé de mission partenariat, qui est intervenu lors de la plénière du 15 octobre 2025 sur la réforme du RSA.

→ SANTÉ

Dans le cadre d'une convention ARS Bretagne – Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne,

(action 3.2, « accompagner l'ARS sur la participation des usagers au sein de différentes instances stratégiques »), les délégué-es ont participé aux journées santé-précarité, tout au long de l'année 2025 : « Regards croisés : santé & social » à Brest puis à Lorient, restitution des résultats de l'enquête régionale sur le vieillissement – prématuré ou non – des personnes en situation de grande précarité, réalisée en 2024 par la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne, à Rennes.

Liens avec d'autres réseaux

Un délégué s'est investi dans le consortium Soliker Breizh au titre du CRPA Bretagne, pour porter la parole des personnes concernées.

Les délégué-es ont pu donner leur avis sur un support de présentation relatif aux garanties et au panier de soins de la C2S, de la Direction de la sécurité, à la demande des membres bretons du cinquième collège du CNLE (Conseil national de lutte contre les exclusions).

Deux délégué-es se sont investi-es dans les réunions de constitution du CLTSDS 22 (Comité

local du travail social et du développement social), espace vivant, participatif et concret pour imaginer collectivement (professionnel-les, personnes accompagnées, élu-es, bénévoles, étudiant-es ou citoyen·nes) des solutions locales au service du travail social.

Participation au comité de pilotage de Soliguide porté Solinum dans les Côtes-d'Armor et le Morbihan.

NOUVEAUTÉ 2025

Une nouvelle convention signée avec la DIPLP

Une nouvelle convention a été signée avec la DIPLP (Délégation interministérielle à la prévention et lutte contre la pauvreté) s'inspirant de la note d'ambition de 2023 qui reprend les recommandations et propositions budgétaire émises par le comité de pilotage inter-conseils (composé des délégués et professionnels en charge du CRPA). Elle vise à la fois à participer au développement des CRPA tout en s'appuyant et en consolidant une activité déjà en place, notamment des actions d'*aller-vers* et partenariat, de communication, et trois journées de formation pour faire monter en compétences les délégué-es durant leur mandat :

- **J1 : Animer une réunion** - 3 avril 2025 à Saint-Brieuc ;
- **J3 : Représenter ses pairs** - 2 septembre 2025 à Saint-Brieuc
Formateur : Benoît PALACCI – La mécanique des bulles ;
- **J2 : Prise de parole en public** - 22 mai 2025 à Rennes (*photo*)
Formatrice et comédienne : Maëlle BERGOT – Maëlle Bulle.



TRAVAIL PAIR

La mise en réseau des travailleur·euses pair·es

De quoi parle-t-on ?

« Le travail pair est la forme professionnalisée et rémunérée de la pair-aidance ». Nous définissons la pair-aidance comme « une pratique qui valorise et intègre le savoir du vécu lié à un parcours de vie des personnes.

Elle s'appuie sur une dynamique de participation, tant du pair aidant que de la personne accompagnée.

Elle permet à des personnes ayant fait l'objet de situation stigmatisante, de vulnérabilité ou de précarité et qui en ont tiré un savoir sur lequel

appuyer leur pratique d'accompagnement, d'aider et de soutenir à leur tour.

Le travailleur pair a un rôle de traducteur, qui apporte des connaissances et un éclairage, tant à l'équipe de professionnels dans laquelle il intervient qu'aux personnes accompagnées, accueillies. »

Définition du groupe projet Développons le travail pair de la Fédération des acteurs de la solidarité – 2020.

Poursuivre l'accompagnement de la mise en réseau

La Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne poursuit son accompagnement de la mise en réseau des travailleur·euses pair·es breton·nes.

Depuis 2020, la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne a contribué, dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, à la **promotion et au développement du travail pair, comme une action complémentaire au travail social pour accompagner efficacement les personnes en grande précarité.**

Malgré un arrêt des financements de l'État en 2024, les travailleur·euses pair·es breton·nes ont souhaité continuer de faire réseau en 2025...

Leurs objectifs : poursuivre le développement du travail pair en Bretagne, et répondre davantage

à leurs besoins spécifiques, aux besoins des personnes accompagnées et aux besoins des structures avec lesquelles ils travaillent.

Pour répondre aux besoins exprimés de la nécessité de temps dédiés et médiés pour le partage d'expériences, la mobilisation de l'entraide mutuelle et l'analyse de pratiques, la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne a appuyé la mise en œuvre de **deux journées d'interconnaissance**, d'échanges et d'analyse de pratiques, animées par Caroline CHAREYRON, intervenante paire indépendante et Pascale PERRON, accompagnatrice de collectif en développement du pouvoir d'agir :

- 27 janvier 2025 : 12 travailleur·euses pair·es breton·nes en poste ou en projet ;
- 24 octobre 2025 : 15 travailleur·euses pair·es breton·nes en poste ou en projet.

Des actions partenariales plus ponctuelles

La Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne, reconnue pour son expertise, a participé à plusieurs actions partenariales en 2025 :

- Aux COPIL de l'association « Je ne fume plus », porteuse du « Projet Asseoir la légitimité de la pair-aidance dans les parcours de soin addictologiques en Bretagne » ;
- Au groupe de travail pour la construction d'un diplôme universitaire pair-aidance en

Bretagne, avec EXPAIRS, la communauté de recherches mixtes, pilotée par Eve Gardien (maître de conférences, département de sociologie, université Rennes 2 et responsable scientifique du programme EXPAIRS) ainsi qu'au jury de sélection de la 1^{re} promotion ;

- Des réponses à des sollicitations ponctuelles d'adhérent-es et de partenaires bretons et hors Bretagne sur des questions de création de poste, recrutement, formation, financements...

Pour la **SOLIDARITÉ** contre les exclusions



12 avenue Jorge Semprún
35000 Rennes

Valérie Hamdi
Déléguée régionale
06 17 52 42 15
bretagne@federationsolidarite.org

Avec le soutien de



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)



federationsolidarite.org

